—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

La Survivance

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

Organe officiel de l'Association Canadienne Française de l'Alberta

"DIEU ET PATRIE"

Vol. V. EDMONTON, ALBERTA, LE 1er MARS 1933 No 17.

Chez nous et ailleurs

QUEBEC.—L'assemblée législative de la province de Québec a rejeté une fois de plus le bill présenté annuellement pour donner le droit de vote aux femmes. Le vote a été de 52 à 20.

MONTREAL.—Me Maurice Olivier, C.R., a obtenu le doctorat en droit de l'Université de Montréal, après soutenance d'une thèse sur le statut de Westminster. Me Olivier avait préparé un résumé de sa thèse très élaborée, mais il n'en a donné qu'une partie, les membres du jury d'examen ayant préféré consacrer un peu plus de temps à la discussion de certains points de la thèse.

MONTREAL.—Des citoyens de Montréal sont à se former en comité pour fonder un refuge pour les célibataires Canadiens français sans emploi. Des pourparlers sont déjà entamés avec les autorités concernées et tout porte à croire que le projet aboutira à bon résultat prochainement.

OTTAWA.—Le T. R. P. Labouré, O. M.I., supérieur général des Oblats, a été mercredi midi l'invité de S. Exc. M. Charles-Arsène Henry, ministre de France au Canada, à un banquet offert à la légation de France. Plusieurs autres distingués invités étaient aussi présents.

TORONTO.—Huit étudiants de l'Université de Toronto ont signé une proposition par laquelle ils s'engagent à refuser de prendre les armes au cas où le Canada serait appelé à entrer en guerre. Ces étudiants font partie d'une organisation "sociale et chrétienne".

WINNIPEG.—Le budget du Manitoba accusera un déficit de $2,500,000 annonce l'hon. John Bracken, premier ministre de la province. Parlant à la Législature, le chef du gouvernement a annoncé qu'on avait préféré cette alternative à celle d'augmenter la taxe de 50 pour cent, de refuser certains octrois et de faire défaut de rencontrer les intérêts échus.

HYDE PARK, N.Y.—On vient d'apprendre qu'un entretien que le président élu Roosevelt et le ministre du Canada, M. W. D. Herridge, ont eu récemment a porté sur le blé.

PLAGE DAYTONA, Flo.—L'automobiliste anglais sir Malcolm Campbelle a établi un record mondial mercredi en parcourant un mille à la vitesse de 272 milles .108 à l'heure, dans son Bluebird.

MIAMI, Floride.—M. Harvey S. Firestone, le magnat du caoutchouc, annonce que les annonces dans les journaux et la réduction du coût de production lui ont permis de traverser la crise de 1920 et de remettre aux banques les $45,000,000 qu'il leur devait.

WASHINGTON.—Le vice-président Curtis a signé la résolution concernant le rappel de la prohibition. Il ne reste plus maintenant qu'à soumettre cette mesure aux conventions des états.

PARIS.—Le comité sénatorial des affaires étrangères a décidé d'établir un sous-comité pour étudier les moyens à prendre pour combattre les campagnes antifrançaises aux Etats-Unis et dans d'autres pays.

LONDRES.—Mlle Irène Ward, député conservatrice, a soumis aux Communes un projet pour promouvoir le retour à la terre en Grande-Bretagne et la colonisation dans tout l'Empire. Le projet comporte l'abolition du partage égal avec les dominions du coût des plans d'émigration et l'établissement d'un bureau impérial pour la coordination des oeuvres des sociétés d'émigration. Le secrétaire d'Etat pour les Dominions, M. J. H. Thomas, a déclaré qu'il approuve le projet.

BERLIN.—Le ministre de l'intérieur, M. Goering, a annoncé que pour combattre la menace croissante du communisme il établira en Prusse un corps de police auxiliaire composé exclusivement d'agents ayant des opinions nationalistes.

CITE VATICANE.—On apprend de source autorisée que le Souverain Pontife commémorera le 19ème centenaire de la passion du Sauveur et de l'institution de l'Eucharistie en donnant sa bénédiction du maître-autel de St-Pierre l'après-midi du vendredi, 7 avril, qui est considéré comme l'exact anniversaire de ces deux événements.

Sacre de S. Exc. Mgr L. J. A. Melanson à Chatham, N.B.

Le consécrateur était S. Exc. Mgr Cassulo et les co-consécrateurs: LL. EE. NN. SS. McGuigan et Chiasson—Nombreux évêques présents

CHATHAM, N.B.—S. Exc. Mgr L.-J.-Arthur Melanson, deuxième évêque de Gravelbourg, a été sacré ce matin dans la cathédrale de Chatham par S. Exc. Mgr Cassulo, délégué apostolique au Canada.

Les évêques co-consécrateurs étaient: S. Exc. Mgr McGuigan, archevêque de Régina, et S. Exc. Mgr Chiasson, évêque de Chatham.

Evêques présents

LL. EE. NN. SS. Cassulo, délégué apostolique au Canada; O'Donnell, archevêque de Halifax; Forbes, archevêque d'Ottawa; McGuigan, archevêque de Régina; Morrison, évêque d'Antigonish; Villeneuve, archevêque de Québec; Leblanc, évêque de Saint-Jean; Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon; Ross, évêque de Gaspé; Deschamps, auxiliaire de Montréal; Comtois, auxiliaire des Trois-Rivières; Courchesne, évêque de Rimouski; Desmarais, auxiliaire de Saint-Hyacinthe; O'Sullivan, évêque de Charlottetown; Turquetil, vicaire apostolique de la Baie d'Hudson.

S. Exc. Mgr Villeneuve, archevêque de Québec, a donné le sermon de circonstance en français et S. Exc. Mgr O'Sullivan, évêque de Charlottetown, a donné le sermon en anglais.

S. Exc. Mgr Melanson

S. Exc. Mgr Melanson a été ordonné prêtre dans la cathédrale de Chatham en juillet 1905. Il a été vicaire à Campbellton, puis curé à Balmoral, avec les missions de Val d'Amours, de Saint-Quentin et de Kedgewick et, enfin, curé de Campbellton depuis 1919 et vicaire général du diocèse de Chatham depuis 1929.

Le clergé de Chatham à S. Exc. Mgr Melanson

Voici le texte de l'adresse présentée par le clergé du diocèse de Chatham au banquet du sacre au nouvel évêque de Gravelbourg.

Mon cher Seigneur de Gravelbourg, Vous me permettrez bien d'ajouter un mot pour vous offrir mes félicitations et celles des prêtres du diocèse, vos confrères d'hier.

Nous savons que le choix si heureux du Souverain Pontife a été pour vous une surprise, car si on disait un peu partout que vous deviendriez évêque un jour, on avait la délicatesse de vous le cacher et vous aviez l'humilité de ne pas le soupçonner.

Vous connaissez le mot de quelqu'un qui un jour expliquait à sa façon et avec assez de malice le texte de saint Paul: "Qui episcopatum desiderat bonum opus desiderat. Le "bonum", disait-il, est pour l'évêque et l'"opus" pour le vicaire général. Dans le passé vous avez eu le dernier; maintenant, Excellence, vous avez les deux.

La Sainte Eglise vous impose la charge d'exercer votre ministère dans un champ d'apostolat nouveau et éloigné. Ce n'est pas un pays étranger, pourtant, puisque c'est toujours le nôtre; ce l'est encore bien moins, si l'on peut dire, puisque vous y trouverez d'anciens confrères de séminaire et des évêques venus des provinces de l'Est. Dans la Saskatchewan, c'est l'Ile du Prince-Edouard qui sera tout près du Nouveau Brunswick. Si, un jour, vous allez voir l'océan Pacifique, vous passerez par Richibouctou transporté à Edmonton pour arriver à Saint-Jean rendu déjà depuis plusieurs années à Vancouver. Lorsque vous nous ferez l'honneur et le grand plaisir de revenir chez nous et chez vous toujours, vous trouverez encore sur votre route l'Ile du Prince-Edouard à Winnipeg et à Hamilton, et désormais on pourra dire plus que jamais que la route de l'Ouest canadien est, en quelque sorte, jalonnée de "Maritimes". C'est une preuve de plus qu'on est évêque pour servir l'Eglise et l'Eglise est universelle, c'est-à-dire partout.

Celle de Gravelbourg sera bien servie par vous, Excellence, puisque les oeuvres des hommes sont toujours susceptibles de perfectionnement et d'expansion, vous étendrez de plus en plus celles nombreuses et belles pourtant de votre zélé et éminent prédécesseur, auquel nous offrons nos félicitations les plus sincères et les plus respectueuses pour le nouvel honneur que le Souverain Pontife lui confère. Entre vos mains, Monseigneur de Gravelbourg, ces oeuvres ne manqueront pas d'être fécondes puisque vous les avez déjà placées sous la protection de la Très Sainte Vierge dont vous voulez que tous vos diocésains éprouvent le bienfaisant secours: "Sentiant omnes tuum juvamen". Aussi, nombreuses seront les gerbes d'âmes que vous moissonnerez par le port de la croix.

Monseigneur, l'évêque, le clergé et les fidèles de Chatham vous souhaitent longue et heureuse vie: "Ad multos et faustissimos annos"!

Allocution de S. E. Mgr Melanson

Dans une magnifique allocution, le nouvel évêque de Gravelbourg a exprimé sa reconnaissance envers Dieu qui, il y a vingt-sept ans le faisait

(suite à la page 4)

Intronisation de Mgr Melanson le 9 mars

QUEBEC.—Mgr Arthur Melanson, évêque-élu de Gravelbourg dont la consécration a eu lieu à Chatham, N.B., le 22 février, sera intronisé dans son diocèse le 9 mars.

A son intronisation, des sermons seront donnés en trois langues. S. Exc. Mgr McGuigan, archevêque de Régina, prêchera en anglais; S. Exc. Mgr Prud'homme, en français; et Mgr Gertken, en allemand.

Les libéraux en faveur d'un traité de réciprocité

Dans un caucus tenu à Ottawa, ils appuient la motion Duff

OTTAWA.—Le parti libéral désire qu'on entame au plus tôt les négociations avec Washington, touchant le traité de réciprocité commerciale canado-américain. Au cours d'un caucus auquel assistaient les libéraux des Communes et du Sénat, on a adopté la résolution récemment présentée à la Chambre basse par M. William Duff, député libéral d'Antigonish-Guysboro.

Le caucus libéral fait suite à un débat des Communes au cours duquel l'hon. R. B. Bennett, premier ministre, a déclaré que le projet Duff avait sa raison d'être, et que le gouvernement était prêt à y consacrer beaucoup d'attention — mais que le temps n'était pas opportun de le discuter.

Les libéraux ne retireront pas la motion Duff: Au contraire, ils la laisseront au feuilleton des délibérations, et tout indique que les Communes devront débattre la question de nouveau au cours de cette session, et même exprimer leur opinion par le vote.

Mgr O. Cloutier vient de mourir

Protonotaire apostolique, le défunt était un des membres distingués du clergé

QUEBEC. — Monseigneur Omer Cloutier, protonotaire apostolique, est mort mercredi à 3 heures 30 de l'après-midi à l'hôpital de l'Hôtel Dieu.

Frappé d'une attaque de paralysie en mai dernier, Mgr Cloutier était depuis lors en traitement à l'hôpital. L'état de sa santé s'était brusquement aggravé au cours de ces dix derniers jours. Il était âgé de 66 ans.

Mort de M. Jean Knight à Paris

L'ancien ministre de France au Canada est foudroyé sur la rue par une syncope

PARIS.—M. Georges-Jean Knight, ancien ministre de France au Canada, et depuis directeur du bureau de la presse au ministère des affaires étrangères, est décédé samedi. Il a été foudroyé dans la rue par une syncope.

OTTAWA.—Les cercles officiels et diplomatiques à Ottawa ont été vivement affectés par la nouvelle de la mort subite à Paris de M. Jean Knight, ancien ministre de France au Canada. Durant son séjour de deux années à Ottawa comme premier ministre envoyé par le gouvernement français, il s'était fait un grand nombre d'amis. M. Knight était remarquable par sa haute taille et son affabilité. Venu ici à l'ouverture de la légation française en septembre 1928, il avait été rappelé à Paris en 1930 pour devenir chef du bureau de la presse au ministère des affaires étrangères. Il était âgé de 52 ans.

Durant l'été 1929, M. Knight avait fait une visite à Edmonton qui a laissé parmi nous un souvenir durable. Depuis son départ d'Ottawa, il continuait de s'intéresser aux choses du Canada.

Signez vos communiqués

Tout ce qui nous est adressé sans signature responsable est impitoyablement jeté au panier. Quiconque veut faire paraître une nouvelle doit la signer d'un nom responsable. Il est préférable de nous faire adresser vos communiqués par l'intermédiaire du correspondant local.

M. Lavergne affirme qu'il y a des communistes dans l'ouest

Il dénonce une résolution de Woodsworth—Les meilleurs agents du communisme—Pourquoi les communistes ne détestent pas la C.C.F.

La résolution de M. J. S. Woodsworth, demandant le rappel de l'article 98 du code criminel, relatif aux associations et aux assemblées illégales, est revenue au programme, en fin d'après-midi.

M. Armand Lavergne, vice-président de la Chambre, a dénoncé la résolution, et il a même porté des accusations contre l'un des membres du parti de M. Woodsworth la Cooperative Commonwealth Federation, M. George Williams. M. Lavergne soutient que M. Williams est un agent à la solde de Moscou. M. Woodsworth l'a nié. M. Angus McInnis, député de Vancouver, gendre de M. Woodsworth, a parlé en faveur de la résolution. M. McInnis n'a pas parlé longuement toutefois.

Le discours de M. Lavergne

Le vice-président de la Chambre dit que personne ne peut être plus que lui en faveur de la liberté de parole. Mais la résolution Woodsworth cherche plus que la liberté de parole et il convient de définir ce que c'est que la liberté. La liberté ça n'est pas le droit de choisir entre le bien et le mal, entre le respect et la violation de la loi, entre le maintien et la désorganisation de la société. C'est simplement le droit de choisir le bien et le pouvoir de renoncer au mal.

L'article 98 ne vise qu'un seul but: prévenir le renversement de nos institutions par la violence. La liberté de parole, même avec l'article 98, est aussi grande chez nous qu'en Grande-Bretagne. Il n'est défendu à personne d'exprimer ses opinions en public. Il est loisible à tout citoyen de s'exprimer aussi librement qu'on le fait par exemple à Hyde Park. Mais il est défendu chez nous, en vertu de l'article 98, d'inciter le peuple à la violence, au meurtre, à l'incendie, à la révolution. A cause de la révolution universelle qu'on organise à Moscou, cet article de notre code criminel est plus important et plus nécessaire que jamais. Son principe ne comporte d'ailleurs rien de nouveau. On retrouve le tout dispersé en d'autres articles, notamment les articles 47, 48, 130 et 133.

Pour l'information de M. Lapointe et de ceux qui pensent comme lui, M. Lavergne lit des passages d'un article publié dans la Revue des Deux-Mondes, où l'auteur, Mgr d'Herbigny, qui a fait une longue enquête sur l'organisation communiste dans le monde, dit que les meilleurs agents du communisme, ceux qui font le meilleur travail pour cette cause, ce ne sont pas les gens qui se déclarent ouvertement communistes et s'avouent comme "rouges" mais plutôt les gens qui disent tout simplement qu'en Russie il se fait actuellement une expérience intéressante, une expérience qu'il convient de suivre attentivement. M. Lavergne est d'avis que M. Lapointe, après qu'il aura pris connaissance de l'article de Mgr d'Herbigny, reconnaîtra l'utilité et la nécessité de l'article 98 de notre code criminel.

Mlle MacPhail disait, l'autre jour, aux Communes, que les communistes haïssaient les partisans de la C.C.F., c'est-à-dire la Cooperative Commonwealth Federation. Comment cela se fait-il? Comment les communistes peuvent-ils résister aux charmes de Mlle MacPhail? Celle-ci possède une force de conviction pas ordinaire. A Galveston, Texas, elle proclamait récemment que la propriété, c'est le vol. Quelqu'un l'a crue sur parole et le soir même, Mlle MacPhail se faisait voler sa bourse contenant $70. Le voleur ayant été pris, s'est excusé en disant que Mlle MacPhail l'avait converti à ses théories sur le droit de propriété.

Les communistes ont une autre raison de ne pas détester les partisans de la C.C.F. L'organisateur de ce mouvement au Canada, M. George Williams, de Saskatchewan, n'est-il pas un communiste authentique, un agent à la solde de Moscou? M. Lavergne dit qu'il ne craint pas de l'affirmer. Et il cite un autre passage de l'article de Mgr d'Herbigny, dans la Revue des Deux-Mondes: "En dehors des grandes capitales, dit Mgr d'Herbigny, la propagande communiste se fait aussi dans les immenses prairies de l'Ouest canadien et plus particulièrement dans la Saskatchewan". L'organisateur de cette propagande est M. George Williams qui a fait un voyage en Russie d'où il est revenu rempli d'enthousiasme pour le plan quinquennal. Dans un journal agricole, le Western Producers, il fait une campagne énergique dans le sens du communisme, surtout depuis 1932, et son but est manifestement de préparer la révolution. M. Williams recommande à ses partisans de n'employer, dans leurs discours, aucune expression qui puisse tomber sous le coup de l'article 98 du code criminel.

Le bill Woodsworth fut rejeté par 89 à 45 voix.

La session provinciale

Résolutions de M. L. A. Giroux—M. J. M. Déchêne défend vigoureusement les Métis et dénonce fortement la C.C.F.—Les coopératives remboursent une partie des garanties du gouvernement—M. Atkinson dit que la C.C.F. est un remède de charlatan

La semaine dernière, M. L. A. Giroux, député libéral de Grouard, a soumis devant la Chambre la résolution suivante, secondée par M. Falconer:

"Attendu que le prix des fourrures sur le marché a atteint un niveau très bas; et

"Attendu que les trappeurs de bonne foi peuvent à peine y trouver leur subsistance,

"Qu'il soit résolu que cette Assemblée est d'avis que la taxe ou royauté perçue sur chacune des peaux, ou sur chaque animal à pelleterie soit diminuée de 50 pour 100."

M. Giroux a aussi proposé une autre motion secondée par M. Howson, stipulant que la Chambre soit d'avis que le gouvernement fédéral amende ou refonde la législation fédérale de façon à établir une Commission de contrôle des placements (d'argent) dont le but et le devoir seront de surveiller l'émission, dans le public, des sécurités des compagnies organisées d'après les chartes fédérales.

Dans une troisième motion, proposée par M. Falconer, secondé par M. Giroux, il est stipulé qu'il est sage et urgent que les règlements actuels concernant les travaux exécutés en vue de payer les arrérages de taxes demeurent en vigueur; et de plus que des précautions soient prises de façon à ce que ceux qui reçoivent du secours direct soient employés à exécuter les travaux publics jusqu'à concurrence de ce secours direct donné.

M. J. M. Déchêne et la question de la colonisation des Métis

M. Déchêne, député libéral de St-Paul, a pris une part active à un débat déclanché par une motion présentée par M. D. M. Duggan demandant la nomination d'un comité spécial d'enquête sur la situation complète des Métis et de faire rapport à la Chambre le plus tôt. M. Déchêne déclara que le chef conservateur avait proposé cette motion avec la pensée d'appuyer ou confirmer des promesses faites par M. Percy Davies, élu candidat conservateur du comté fédéral d'Athabasca l'année dernière.

Je regrette que M. Duggan ait amené aujourd'hui cette question sur le tapis, car elle tombe dans le champ de la politique de parti.

En présentant sa motion M. Duggan dit qu'on rapportait que la santé, l'éducation et le bien-être général des Métis du nord de l'Alberta laissaient beaucoup à désirer à cause de l'absence complète d'un plan défini d'accommodement.

M. L. A. Giroux admit que la santé et autres problèmes qui confrontaient les Métis ne devaient point laisser la province indifférente et que l'on devait secourir les Métis d'une façon efficace.

Plusieurs Métis sont sur le "relief". On ne devrait pas les laisser dans une triste condition. Dans le passé, manquant de directives et de conseils, les Métis allaient soit aux écoles des Blancs, soit aux écoles indiennes. Comme résultat, les Métis ont déve-

(Suite à la page 4)

La session fédérale

La motion Boulanger—Débat sur la naturalisation des Indiens—La région de la Rivière la Paix n'aura pas son chemin de fer, cette année

OTTAWA.—Au train où vont les choses la motion Boulanger, pour le bilinguisme monétaire, ne sera pas discutée au cours de la session actuelle, et l'amendement Gobeil pour en remettre l'étude à plus tard aura signifié en fin de compte, la mort du projet. On croit pourtant, en certains milieux rapprochés du premier-ministre, que l'hon. M. Bennett aurait évolué considérablement sur cette question et ne s'objecterait pas à adopter le principe de la motion quand le gouvernement frappera de la monnaie nouvelle, quitte à n'en jamais frapper tant qu'il sera au pouvoir.

La naturalisation des Indiens

La Chambre des Communes a entendu un violent débat sur la naturalisation des PeauxRouges canadiens, les libéraux ayant soupçonné un but inavoué à la proposition suivante de l'hon. T.-G. Murphy, ministre des affaires indiennes:

"Le ministre des affaires indiennes nommera une commission formée de deux fonctionnaires de son ministère et d'un Indien de la tribu à laquelle appartient le sujet en instance d'affranchissement, et cette commission étudiera les droits d'éligibilité du candidat au titre de citoyen du Canada".

Cette proposition, apparemment inoffensive, a soulevé tout un tintamarre de protestations chez les libéraux. Ceux-ci y voient une tentative de forcer les Indiens à s'affranchir, et conséquemment, à accepter de nouvelles responsabilités.

L'hon. M. Murphy, en commentant sa proposition, a fait observer qu'il est faux de prétendre que les Indiens sont des gens à part, qu'ils sont des indigènes inaptes à la vite civilisée. "La plupart de ceux qui demandent l'affranchissement, explique-t-il, sont à moitié blancs. Le sang qui coule dans leurs veines est plus "civilisé" qu'indien."

Mais les hon. Charles Stewart, ancien ministre des affaires indiennes, W. D. Euler, W. R. Motherwell et autres libéraux n'ont pas cru devoir approuver les explications de M. Murphy. Selon eux, le gouvernement s'emploie, d'une façon simulée, à rendre service aux tribus de Peaux-Rouges, mais au fond il cherche plutôt à rendre l'affranchissement des Indiens obligatoire. L'Opposition a déclaré avoir plusieurs raisons de croire que la proposition Murphy ne disait pas tout ce qu'elle signifie.

Pas de chemin de fer pour la Rivière-la-Paix

Une résolution de M. D. M. Kennedy, député progressiste de la circonscription albertaine de la Rivière la Paix, demandait, à la Chambre de reconnaître la nécessité urgente d'un chemin de fer pour relier sa région, celle de la Rivière-la-Paix, au littoral du Pacifique.

Ce qui a était à prévoir est arrivé. Le ministre des chemins de fer, le Dr Manion, s'est carrément prononcé contre le projet, en tant qu'il s'agit d'une exécution immédiate. Le Dr Manion ne nie pas que le chemin de fer de la Rivière-la-Paix soit un projet sensé, mais il ne peut être question de le mettre à exécution dans les circonstances présentes.

Cette résolution a été rejetée par 133 contre 39. Un tout petit groupe de députés de l'Ouest, principalement de Colombie, ont seuls voté pour la résolution.

Chronique de l'A.C.F.A.

Nous continuons l'étude de la constitution et citons l'article 15 qui se lit comme suit:

Une assemblée générale des membres du cercle local aura lieu:

a) Pas plus tard que le deuxième dimanche qui précédera immédiatement un congrès de l'Association, afin de choisir les délégués ou leurs substituts au Congrès. Ces délégués au Congrès devront être munis d'une lettre de créance signée par le président et le secrétaire de leur cercle respectif.

b) Dans le mois qui suivra le Congrès.

c) Le jour où le visiteur officiel ou un délégué de l'Exécutif visitera le cercle.

d) Le deuxième dimanche qui suivra la convention générale des commissaires d'écoles de l'Alberta.

e) Chaque fois qu'il sera nécessaire.

* * *

Nous reviendrons en temps et lieux sur les clauses "a" et "b".

La clause "c" fut très bien observée l'an dernier, lors de nos visites aux différents cercles. Nous avons eu, dans la majorité des cas, des assemblées magnifiques.

Nous sommes cependant presqu'assuré que la clause "d" ne fut pas mise en pratique cette année. La plus importante, à notre sens, et celle qui comprend une multiplicité de raisons, est la clause "e".

Nous comprenons qu'il est ennuyeux pour les lecteurs de lire une ou deux fois par mois, des passages se rapportant aux assemblées de cercles. Nous vous assurons qu'il nous est très désagréable d'avoir à traiter cette question si souvent, mais il nous semble que les membres, et en certains cas, les officiers, ne comprennent pas assez leurs responsabilités envers l'Association. **Pour que l'A.C.F.A. fonctionne, il faut des assemblées!** Nommez-nous des sociétés ou organisations qui sont vivantes et qui accomplissent quelque chose, sans avoir d'assemblée? Nous pourrions obtenir des résultats magnifiques, si nous recevions de tous nos cercles, un support loyal.

* * *

Le 2 janvier dernier, nous avons envoyé une lettre circulaire à chaque cercle pour les commis bilingues. A date, 5 réponses nous sont parvenues. Pouvons-nous dire que nous recevons l'appui que nous serions en mesure d'attendre des gens pour qui nous travaillons? On crie de tous côtés que l'ACFA devrait faire ceci, devrait faire cela. Lorsqu'il y a des succès, on applaudit des deux mains, mais ceux qui crient le plus fort, et ceux qui applaudissent le plus aux succès remportés, ne sont pas ceux qui travaillent le plus fort!

Nous demandons aux cercles de se réunir une fois le mois, afin d'étudier les différents problèmes qui se présentent. Combien de cercles le font? On donne le montant de sa contribution et on ne s'en occupe plus! Ceci ressemblerait à un fermier qui ferait un bon labour d'été et ensuite déciderait de ne pas semer. Pour que l'Association fonctionne efficacement, il faut absolument que les membres s'intéressent à leurs propres problèmes et donnent leurs opinions sur les différentes questions qui se posent.

Nous comprenons fort bien qu'à certains endroits, dans la campagne, il n'est pas toujours facile de se rendre aux assemblées, surtout lorsqu'il fait froid et qu'il y a trois ou quatre pieds de neige. Mais il y a toujours moyen, quand on le veut, de réunir un exécutif de cercle afin de discuter les questions les plus pressantes et d'envoyer les réponses à l'Exécutif central.

Nous avons une charte au secrétariat où la date de la réception de chacune des réponses aux lettres circulaires est marquée. Cette charte est accrochée au mur, et elle est visible à tous les visiteurs qui passent par le secrétariat. Quand vous viendrez à Edmonton, venez voir ce que votre cercle a fait et comment il se compare avec les autres. Vous serez peut-être surpris. Mais n'oublions pas ceci: Que l'on critique ou qu'on applaudisse à deux mains, qu'on essaie de donner des directives à l'Association ou qu'on ne s'en occupe pas, l'A.C.F.A. ne continuera son travail efficacement que dans la mesure où TOUS ses membres lui accorderont leur support et s'imposeront des sacrifices pour assister aux assemblées afin de savoir ce qui s'accomplit et l'aideront en prenant part aux discussions des lettres circulaires et des problèmes locaux.

LEO BELHUMEUR,
Secrétaire général.

Propos religieux, littéraires et féminins

Le Royaume de l'Intérieur

Si nous voulons du français

Une de nos connaissances s'adresse au Bureau d'Informatión d'un grand magasin. "Je désirerais acheter des concombres marinés au gallon.—"Pardon me?"—Je désirerais acheter des concombres marinés au gallon.—"I do not speak French."—Vous ne parlez pas français, Mademoiselle?—"No, I do not speak French."—N'y a-t-il personne ici au bureau d'information à qui je puisse m'adresser en français?" Interloquée par tant d'insistance, Mlle l'employée unilingue rougit, pâlit, tremble un peu: "Just a minute."

Deux ou trois minutes d'attente: pas précipités, murmure de voix. "Vous désirez?—Ah! vous parlez français?—"Oui, oune petite peu".—Vous êtes Canadienne?—Mon père est Canadien, ma mère est Irish.—Bien. Je désirerais acheter des concombres marinés au gallon et ne sais à quel comptoir m'adresser.—Des what?—Des concombres marinés au gallon.—Jéné comprends pas bienne. Jé pense vous adresser à la grocery, in the Basement."

Riant sous cape, notre ami prend l'ascenseur. Voici une employée d'allure sympathique: "Mademoiselle, y a-t-il un employé français à l'épicerie?—"You vant someone speaking French?"—Oui.—"Yes, I think there is."

Enquête auprès du gérant qui délègue un commissionnaire à l'autre bout du magasin. Quelques instants encore. Un Canadien se présente. On se connaît de longue date: "Tiens, bonjour Donnez-moi donc un gallon de concombres marinés."

. . . .

Nous avons rencontré le héros de l'incident. Cette expérience dont il est fier lui a donné le goût de récidiver. Mais, si magnifique et fécond qu'il soit, que peut un dévouement isolé contre la masse des préjugés? Ah! si nous voulions donc secouer notre apathie, mobiliser et coordonner nos efforts, ne pas craindre d'exiger, de revendiquer nos droits jusqu'au triomphe final!

Nous désirons que l'élément français soit traité avec moins de parcimonie? Commençons par prouver à nos compatriotes anglais son utilité dans le commerce, l'industrie, l'administration publique en produisant notre langue chaque fois que nous en avons l'occasion. Nous voulons des employés, des commis français? Demandons-en et refusons notre patronage aux maisons d'affaires qui ne se rendent pas à nos exigences.

Pourquoi le français n'aurait-il pas les mêmes droits au Manitoba que l'anglais dans la province de Québec?

MERE-GRAND, (La Liberté).

L'apostolat de la presse! Mais il est le seul qui permette de pénétrer partout où il y a des mensonges à réfuter et des ignominies à flétrier, des défiances à dissiper et des haines à éteindre.—Mgr Rumeau.

Supportez les défauts de vos amis comme vous supportez les vôtres.—Fénélon.

Au risque de vous surprendre, laissez-moi vous dire qu'au point de vue même de notre politique intérieure, je crois voir très clairement qu'au train dont vont les choses, il peut arriver un moment où il n'y ait plus guère dans le pays que deux forces debout: la force catholique et la force de la révolution radicale. Ce sera dans un siècle, peut-être dans un demi-siècle, car aujourd'hui tout se précipite. Mais cette heure viendra, et ceux qui seront là devront faire leur choix.—Thiers, en 1872.

Dans les villes, il y a une plaie que mes fonctions m'ont mis à même de voir plus que tout autre. C'est le cinéma, qui est la cause, et la grande cause, des désastres moraux que nous constatons tous les jours.—M. Alexandre Taschereau.

C'est l'union qui fait la force et c'est la discipline qui fait l'union. Surtout avant tout, à tout prix, soyez unis, parce que c'est la condition de la force et du succès.—S. S. Pie XI.

Coin des...

Avant-Gardistes de l'A.C.F.A.

DONNELLY

AVANT-GARDE BELHUMEUR

Cercle Taché. La directrice ayant donné à faire le compte rendu de la séance de vendredi dernier sous forme de lettre, celle de M. Raymond Maisonneuve est jugée la meilleure.

Mon cher Lucien,

J'ai à faire le compte rendu de notre séance du 17 courant, alors j'ai pensé de te l'écrire, car j'ai entendu dire que tu te souciais peu de devenir avant-gardiste. Tu as déjà été mon meilleur ami, *mais si tu continues*, tu vas devenir le moindre. Voyons, réveille-toi, réfléchis un peu, et tu vas voir comme l'heure de l'Avant-Garde est bien la plus belle de la semaine. Veux-tu que je te donne un court résumé de ce que nous avons fait vendredi passé? Tu me donneras ton opinion après.

Nous commençons toujours par la prière. Ensuite vient un chant patriotique ou un cantique à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, car cette dernière est devenue la patronne de notre classe. Après, la secrétaire, nous lit les minutes de la dernière assemblée. Puis, il ne faut pas oublier le salut au drapeau Carillon-Sacré-Coeur. Oui, nous saluons avec fierté cet emblême national. Sous ce rapport, imitons les Américains qui, eux n'ont pas peur d'arborer le leur. Et que dire des propositions? Quand on a remarqué quelque chose qui n'est pas selon les règles de l'Avant-Garde, ou l'enseignement du catéchisme, on ne se gêne pas. On se lève et on le dit tout haut sans s'occuper des remarques que l'on fera. Par exemple, s'il y a quelqu'un qui parle anglais pendant les récréations je te dis qu'il se "fait arranger". De plus, on discute toutes sortes de questions qui intéressent notre pays ou notre langue.

Ce n'est pas tout. Nous avons des points de bon langage. Jusqu'à présent c'est mon camp—le camp St-Léon—qui est sorti vainqueur. Les expressions à corriger sont choisies le jeudi soir, à la réunion de l'exécutif. Comme tu le vois, c'est nous qui menons notre affaire. De temps en temps nous avons la lecture de compositions. Cette semaine la mienne reçoit la note "très bien". Ce n'est pas fameux, comme me le dit ma maitresse, mais . . . ça viendra. Assez souvent les camarades donent des leçons d'histoire du Canada. Nous aimons cela, je te le dis.

Bon, qu'est-ce que tu penses de notre programme? Deviens avant-gardiste au plus tôt, mon cher Lucien, et tu auras le bonheur de passer une aussi belle heure que moi, car je vois qu'il y a de très bons cercles d'Avant-gardistes à Falher, à Saint-Vincent, à Bonnyville et à Lafond. En peu de temps tu seras un petit patriote convaincu.

J'ai fini. . . mais j'espère que tu vas me répondre sous peu.

Ton ami sincère.

Raymond Maisonneuve, 6e année.

* * *

Comment se former une mentalité catholique

L'intelligence, la volonté et le coeur doivent travailler ensemble pour se former une mentalité catholique. Il faut l'intelligence pour nous dire quoi faire, nous éclairer. Donc, il faut connaître son catéchisme à fond, afin d'être capable de défendre les vérités de notre religion, quand elles sont attaquées par des gens qui ne sont pas de notre croyance.

Puis, vient la volonté. Sans elle, que pouvons-nous faire? L'intelligence peut bien nous éclairer, nous démontrer bien des vérités, mais si nous ne sommes pas décidés à les faire nôtres: autrement dit, si la volonté n'y est pas, nous ne sommes pas des catholiques pratiquants. A quoi servent des membres morts? Ensuite, le coeur joue aussi son rôle très important. Comme il est très sensible, tout s'imprime en lui: il est mécontent ou content. Donc, celui qui est vraiment catholique sera affligé du mal qui se commet autour de lui et fera son possible pour l'empêcher. Par contre, il se réjouira du bien qui se fait dans l'Eglise et par Elle.

Alors vous voyez comme ces trois choses peuvent nous aider à nous former une mentalité catholique. Mais pour cela, il faut dans nos écoles des maitres ou des maitresses tout à fait renseignés en matière de religion et de fervents chrétiens. Ainsi, ils formeront leurs élèves, comme eux-mêmes l'ont été. Puis, nos bons parents seront moins inquiets sous ce rapport.

Ainsi, chers amis, nous deviendrons des hommes convaincus, et en face des devoirs qui nous attendent plus tard, nous saurons résister à la tentation de nous en écarter tant soit peu. Pourquoi? Parce que nous nous serons fait une mentalité catholique.

Raymond Maisonneuve.

* * *

LE PATRIOTISME ET L'HISTOIRE

L'éducation nationale découle en grande partie de l'histoire; c'est elle qui doit cultiver dans l'âme le patriotisme, et lui permettre de porter des fruits abondants.

Sans doute, nous, canadiens français, nous sommes fiers, et à bon droit, de notre beau pays; l'étranger même est charmé en contemplant cette immense contrée encadrée par le Pacifique et l'Atlantique, ses vastes plaines où chaque année ondulent de généreuses moissons d'épis d'or sous la brise paisible, sa muraille gigantesque aux hauteurs enneigées, ses immenses lacs et ses majestueux fleuves reflétant l'azur du ciel pur; tout ceci et mille autres merveilles de la nature ajoutent au superbe panorama que présente notre beau Canada. Mais ce pays, avec toutes ses richesses, est-ce nous qui l'avons fait? *Quelle peine nous a-t-il coûtée?* Aucune sinon celle d'y naitre.

Aimer le Canada pour sa grandeur et sa beauté, ou parce qu'il fait bon l'habiter, ce n'est pas là certes, du patriotisme. Il faut bien se rappeler que sur ce sol que nous foulons vivent depuis des siècles déjà, des générations qui ont travaillé et peiné tout à la fois; à nous maintenant d'y travailler; d'autres feront de même après nous. Un lien commun nous rattache donc à nos ancêtres et à nos descendants; les premiers, c'est nous dans le passé; les derniers, c'est nous dans l'avenir.

Connaitre l'oeuvre accomplie par nos ancêtres et l'aimer, être fiers de leurs succès et tristes de leurs revers, se sentir vaincus avec eux aux plaines d'Abraham, victorieux comme eux à Châteauguay, honorer les mémoires illustres, applaudir à leurs mérites et méditer sur les grands exemples qu'ils nous ont laissés, pour les suivre, comme eux opposer à l'agresseur de nos droits, un front noble et une volonté rendu forte par la conviction, voilà le vrai patriotisme. **Charlotte Maisonneuve, XIe**

FALHER

AVANT-GARDE DE L'A.C.F.A.

"Le clair de lune" se faisant trop attendre, la gente écolière de Falher profite de la température clémente de mercredi, 15 février, pour aller rendre visite à ses aimables compatriotes de Donnelly. Que de belles heures nous avons passées ensemble! Ce fut vraie fête canadienne à en juger par le programme qui se déroula après les bonjours et les bonsoirs de l'arrivée. Refrains canadiens, déclamations, danses du bon vieux temps vinrent tour à tour nous égayer.

Merci aux dévouées religieuses pour tout le zèle déployé afin de nous rendre cette soirée des plus agréables; jamais nous n'oublierons la chaleureuse réception qui nous attendait chez vous. Merci aussi pour l'excellent goûter qui nous fut servi avant le départ.

Chers avant-gardistes de Donnelly, largement vous nous avez remis ce que nous avions fait lors de votre visite "chez-nous".

A quand la prochaine surprise?

Nous empruntons la voix de la Survivance pour dire à tous nos généreux conducteurs combien nous les remercions de leur dévouement envers nous; ils ont acquis un droit inviolable à notre reconnaissance.

A tous ceux qui ont contribué à nous rendre cette soirée si belle, nous redisons notre plus beau merci et nous leur promettons de prier pour eux.

* * *

Le cercle Sacré-Coeur tient sa réunion hebdomadaire jeudi, le 16 février

Nous regrettons de n'avoir pu jouir de la présence de notre chère Soeur Supérieure. L'assemblée se tien donc sous la présidence de Soeur Marie de Sainte-Agnès, directrice générale de l'Avant-Garde.

M. Eudore Daoust, président, ouvre la séance par la prière qui est suivie d'un mot de bienvenue.

Les minutes lues par Mlle Marie-Jeanne Viens, secrétaire, sont acceptées sur proposition de Messieurs Dusseault et Emile Gamache. Mlle la secrétaire dépouille la correspondance qui consiste en une lettre qu'elle vient de recevoir de notre digne présidente honoraire. Soeur Supérieure supplée ainsi à l'obligation où elle se trouve de décliner notre invitation.

Le premier numéro au programme est le cours d'Histoire du Canada donné par notre directrice; notre leçon du jour porte sur "les dangers de la colonie naissante". M. Gérard Phalempin est invité à venir clôre cette heure historique par la lecture de sa composition sur notre héros et patron "Dollard des Ormeaux".

"Le Vent de l'Ouest" de Larrieu est entonné avec âme par tous les membres du Cercle.

M. Emile Gamache, vice-président, nous égaye par deux gentils morceaux de musique.

Deux historiettes nous sont racontées par M. Paul Rentiers.

La page canadienne intitulée "Une leçon de patriotisme" puisée dans "Les Rapaillages" de M. l'abbé Lionel Groulx est lue par Mlle Blanche Dumont.

Soeur Marie de Sainte-Agnès invitée à nous adresser la parole, se dit heureuse de constater notre dévouement à l'Avant-Garde et nous engage à poursuivre avec ardeur nos études françaises.

L'ajournement est proposé par M. Emile Gamache et secondé par M. Bernard Viens.

Notre réunion se termine par l'hymne national.

LAFOND

CERCLE LAFLECHE

Treizième assemblée.—Inutile de dire comment l'assemblée commença car ce fut comme d'habitude. Le sujet de notre composition fut "Champlain". Les meilleures de ces compositions furent celles de Florence Gagné, grade VII et de Maurice Gagné, grade V. Il a été proposé à cette assemblée que l'on discute pendant la semaine ce que l'on pourra faire pour l'Avant-Garde durant l'année 1933.

Comme sujet de notre prochaine composition nous avons étudié le sujet de "Madame de Champlain." Cette femme nous enseigne des leçons d'humilité et de grand courage. Elle partit d'un grand centre—Paris—où elle était entourée de richesses et de comfort. Elle vint au Canada pour évangéliser les Indiens. Elle apprit leur langue et voyait dans toute leur misère et leur malpropreté, une âme à sauver.

Florence GAGNE,
secrétaire.

BONNYVILLE

CERCLE MARTYRS CANADIENS

La prière ouvrit notre assemblée. Puis vint la lecture des minutes; celles-ci furent acceptées.

Nous avions cette semaine à trouver des mots en expressions vulgaires et à les écrire correctement. Pas un des membres ne manqua à son devoir; chacun lut sa liste de mots. Ce fut très instructif et amusant. Puis nous avons tous dit une petite récitation patriotique. M. Gérard Fraser, Mlles Lorraine Déchène et Cécile Fraser furent ceux qui s'exécutèrent *le mieux.*

Le chant de "O Saints Martyrs" vint terminer notre assemblée.

CERCLE DOLLARD DES ORMEAUX

Vendredi dernier, le 17 février, nous avons eu notre assemblée régulière.

Comme d'habitude elle commença par la prière récitée très pieusement. Ensuite nous eûmes la lecture des minutes qui furent acceptées telles que lues.

Le sujet proposé pour cette assemblée était une composition sur "Les beautés de la langue française". Toutes furent très bien réussies. Celles de Mlles Mariette Dussault et de Florence Dargis furent de l'avis de tous, trouvées les meilleures.

Pour vendredi prochain, nous aurons une composition sur notre patron "Dollard des Ormeaux". Cela sera bien intéressast, sans doute, et c'est avec grande impatience que tous nous attendons l'arrivée de ce jour afin d'entendre les idées de chacun sur ce beau sujet.

CERCLE NOTRE-DAME DES VICTOIRES

Après la prière et la lecture des minutes une courte discussion sur "les manières d'agir d'un Avant-Gardiste", suivit.

Notre directrice nous demanda de nous surveiller, surtout sur la tenue et le langage, afin de développer en nous l'énergie et la force dont nous aurons besoin plus tard pour défendre notre langue et nos droits. Notre assemblée se termina par le chant "O Canada".

CERCLE SAINTE-THERESE

Notre assemblée du 17 février, commencée par la prière, fut suivie d'un chant patriotique en l'honneur de la Sainte-Vierge.

Comme toujours nous avons eu une courte discussion sur ce que nous avons fait et ce que nous avons encore à faire. Tous ont été satisfaits de prendre comme pratique de la semaine le silence complet sitôt que la cloche est sonnée.

Puis nous avons eu nos belles histoires sur l'héroïne de Verchères". Le choix pour la meilleure est resté à Mlle Yvette Strasbourg.

—oOo—

La bière, outre-Rhin

On boit moins de bière en Allemagne, c'est un fait. Les statistiques des "pays" et de l'ensemble du Reich confrontent à cet égard des chiffres concordants. De 102 litres en 1913, la consommation moyenne annuelle par tête d'habitant est tombée à 74 en 1931. En Bavière notamment, d'après la "Gazette Médicale" de Munich, le Bavarois, qui buvait une moyenne de 420 litres par an en 1911, n'en absorbe plus que 200 litres.

Ce sont les jeunes générations qui sont à l'origine de cette désaffection à l'endroit de l'ancien breuvage national. Le lait et le café ont remplacé, pour elles, dans les cafés comme à la maison, la boisson de Gambrinus.

—oOo—

Au restaurant

Le garçon.—Pardon, monsieur, mais cette note ne comprend pas le garçon.

Le client.—Mais. . . il me semble que je n'ai pas mangé le garçon.

Opinion

On demandait à une jeune femme son opinion sur le mariage:

—Oh! dit-elle, il n'y a pas beaucoup de différence. Quand j'étais fille j'attendais, le départ de Pierre jusqu'à trois heures du matin; maintenant j'attends sa rentrée jusqu'à trois heures du matin.

Jamais tort

La maitresse d'Emilienne examine la dictée que celle-ci vient de lui remettre et lui signale les fautes dont elle est émaillée.

—Il faut un tréma sur l'i dans "naïf" et vous ne mettez qu'un simple point.

Emilienne à qui on ne fera jamais avouer qu'elle est dans son tort.—Y en a deux, Mlle. . . Seulement, je les ai mis l'un sur l'autre!

Il serait rentier

Un jour un instituteur dit à ses élèves: Composez-moi une histoire sur le sujet suivant: Si j'avais $50,000, que ferais-je?

Tous les élèves se mirent à l'ouvrage excepté un qui baillait aux corneilles pendant ce temps. Quand chacun eut fini, l'instituteur ramassa les copies et quand il arriva près du flâneur il trouva sa feuille blanche.

—Comment tu n'as rien fait?

—Non, répondit l'élève, car si j'avais $50,000, je ne ferais rien.

Une charge

Un Anglais, nouvellement marié à une Française, voyage avec sa jeune femme. Celle-ci occupe un coin du coupé de la diligence. L'Anglais est dans la place du milieu. Avant le premier relai, le tendre époux se tourne vers son épouse:

—Aoh! vous êtes bien?

—Oui, mon ami.

—Le siège est-il doux?

—Oui, mon ami.

—Vous ne sentez pas les cahots?

—Non, mon ami.

—Vous n'avez pas de courants d'air?

—Non, mon ami.

—Aoh! bien! très bien. . . Alors, donnez-moi votre place!

Aux petits Franco-Albertains

Histoire du Canada

par

Un professeur d'Université

PREMIERE EPOQUE

L'ENFANCE (1534 à 1633)

(1re période) Découvertes, 1534 à 1543 -- (2ème pér.) Abandon et commerce libre, 1534 à 1598 -- (3ème per.) Tâtonnements, 1598 à 1633

DEUXIEME PERIODE (suite)

Tadoussac devint le poste de trafic le plus fréquenté, où chacun était **libre de troquer à sa guise.**

Comme le commerce des pelleteries assurait d'énormes profits, la concurrence, que se firent les traiteurs devint si âpre et si violente, qu'elle menaça d'amener une véritable guerre civile. Au premier rang parmi ces hardis loups de mer se distinguaient les neveux de Cartier. L'un deux, *Jacques Noël, fatigué de la lutte va imaginer un moyen radical pour se débarrasser de ses concurrents: le monopole des pelleteries en retour de la promesse de continuer à ses propres frais l'oeuvre de son oncle.*

4. Quelles furent les conséquences de cette politique d'abandon?

Elles furent lamentables à tous les points de vue.

a) Ce fut d'abord une **perte sèche** de tous les frais encourus par le trésor royal pour subventionner les expéditions des premiers découvreurs. Pour une nation qui déplore la modicité de ses ressources, c'était déjà *un sérieux échec.*

b) Ce fut en outre une perte d'un temps précieux dans la course pour la prépondérance en Amérique.

Si la France eut fondé Québec en 1544, au lieu d'attendre en 1608 non seulement elle aurait pris une énorme avance sur les colonies rivales; mais très probablement les colonies de la Nouvelle Angleterre n'auraient jamais existé. Pourquoi?

Parce que la France, pendant que l'Angleterre s'acharnait dans la mer du Nord, aurait solidement établi son emprise sur toutes les côtes de l'Atlantique, depuis le cap Cod jusqu'au golfe du Mexique. De plus, après 64 ans de développement sans obstacle, la Nouvelle France en 1608 aurait été déjà solidement établie et nécessairement plus vigoureuse pour faire face à ses ennemis à l'époque de guerre de sept ans. Probablement, elle n'aurait pas été vaincue.

c) Enfin, la conséquence peut-être la plus regrettable, ce fut d'avoir laissé si longtemps le commerce avec le Canada sans aucun contrôle. Pendant ces 60 années d'abandon, le golfe et le fleuve Saint-Laurent furent envahis par une nuée de traiteurs, qui devinrent les adversaires les plus résolus et les plus dangereux des véritables intérêts de la France en Amérique.

5. Quelles furent les deux autres erreurs de la France, qui aggravèrent encore les conséquences de sa politique d'abandon?

a) La première, c'est d'avoir poussé les Huguenots aux colonies, pour s'en débarrasser et favoriser par là le maintien de l'unité nationale. Evidemment, si les Huguenots étaient "indésirables" en France, ils l'étaient bien davantage dans une colonie en formation, à des milliers de lieues de toute autorité solidement établie. Leur présence au Canada était plus qu'un embarras, c'était en première ligne la conversion des sauvages.

b) La seconde erreur de la cour de France fut de se figurer qu'un simple particulier et même une compagnie marchande, pouvait mener à bonne fin une entreprise jugée trop pesante pour les forces de la nation toute entière.

Au point de vue "affaires" la question est peut-être discutable; mais au point de vue patriotique, il fallait une naïveté peu commune pour supposer un instant que les marchands pouvaient habituellement subordonner leurs intérêts personnels à l'intérêt public.

6. Faites un court résumé des activités anglaises de 1534 à 1598.

La première tentative de colonisation faite par les Anglais en Amérique date de 1536, alors qu'un certain capitaine Hore voulut fonder un établissement sur l'île de Terreneuve. Ce fut un désastre.

De 1536 à 1578, tout l'effort des navigateurs anglais se porta vers le nord; ils espéraient se frayer un chemin à travers les glaces et atteindre l'océan Pacifique, et par là les Indes.

Avec la tenacité, qui les caractérise, ils dépensèrent à cette besogne des sommes inconcevables d'argent et d'énergie; mais sans aucun succès appréciable.

En 1578, Humphrey Gilbert prit possession de Terreneuve et en 1584 Walter Raleigh *découvrit* la Virginie et s'y ruina sans profit en voulant fonder Roanoke.

Si bien qu'en 1603, plus d'un siècle après les découvertes de Cabot **il ne restait plus un seul Anglais dans le Nouveau Monde.**

Certains auteurs ont vu dans cette étrange impuissance une intervention de la Providence à notre bénéfice; c'est assez difficile à prouver, mais dans tous les cas, il ne fallait rien moins que ces erreurs et ces échecs des Anglais pour atténuer les conséquences de cette sotte politique **"de l'abandon et du commerce libre"**, qui paralysa tout développement au Canada pendant plus d'un demi siècle.

7. Les Espagnols et les Portugais ont-ils complètement négligé le Canada?

Ils se sont portés de préférence vers le sud: Mexique et Floride, d'où ils déborderont dans la vallée du Mississipi.

Cependant Margry signale les expéditions suivantes:

a) **Espagnols.** Ils parurent dans le golfe avec Velasco, en 1506; avec Juan de Agramonte, en 1512; avec Sébastien Cabot (pour l'Espagne) en 1516; avec Vasquez de Aylon, en 1522; avec Estevan Gomez en 1525; et enfin, en 1541, Arez de Sea vint y faire valoir les droits de Charles Quint.

A peu près vers cete époque, 1539, De Soto envahit la Floride et découvre le Mississipi, 1541. Plus tard en 1565, Pietro Melendez va chasser les Français de Floride, y fonde un établissement, détruit par de Gourges, en 1567.

b). **Portugais.** Alvares Facundes visita le golfe avant 1521, et les Portugais firent même une tentative de colonisation au Cap Breton en 1525. Diego Maldonaldo s'y trouva encore en 1540, Gobez Arias en 1541; et nous voyons que l'année suivante, lorsque Roberval arrive à Saint-Jean de Terreneuve, il est obligé d'intervenir dans une querelle entre les Portugais et les pêcheurs français.

Dégoûtés par le climat sans doute, Espagnols et Portugais ne tardèrent pas à quitter ces régions et laissèrent seuls aux prises, les Français et les Anglais.

8. Quel fut l'événement qui remit à flot à la cour de France le projet de coloniser le Canada?

Ce fut selon toute apparence une simple querelle de traiteurs. Les neveux de Jacques Cartier prétendaient avoir par voie d'héritage le droit à un traitement d'exception dans le pays découvert par leur oncle. L'un d'eux, Jacques Noël, s'avisa de s'offrir à Henri III, roi de France pour continuer à ses frais l'oeuvre de son illustre parent, **moyennant le monopole du commerce des pelleteries** dans le golfe et le fleuve St-Laurent. Grâce à ce privilège, il lui semblait facile de prendre rapidement le pas sur ses innombrables concurrents.

Henri III, charmé de cette nouvelle combinaison, qui lui permettait de poursuivre, sans trop charger son budget, la politique d'expansion inaugurée par François 1er, accorda sans difficulté la commission et le monopole demandés, le 14 janvier 1588.

Aussitôt les armateurs de St-Malo et d'ailleurs, prévoyant bien qu'ils allaient perdre du coup d'énormes bénéfices, protestèrent avec tant de véhémence, que la commission fut révoyée le 5 mai suivant.

Malheureusement, si Jacques Noël eut courte joie, son idée survécut à sa déconfiture. Elle s'implanta si bien à la cour, que pendant au delà d'un demi siècle, les rois de France vont s'y accrocher désespérément, au grand détriment des véritables intérêts du Canada.

Chronologie et informations supplémentaires

Dates remarquables. Rupture d'Henri VIII avec Rome, 1534, sous Clément VII, Calvin apostat, 1534, Fondation des Jésuites, 1537, Concile de Trente, 1543-53, Edit de Nantes, 1598.

"Les Papes"

Clément VII 1523-34
Paul III 1534-49
Jules III 1550-55
Paul IV 1555-59
Pie IV 1559-65
Pie V 1566-72
Grégoire XIII 1572-85
Sixte Quint 1585-90
Urbain VIII 1590-90
Grégoire XIV 1590-91
Innocent IX 1591-91
Clément VIII 1592-05

"Rois de France"

François 1er 1515-47
Henri II 1547-59
François II 1559-60
Charles IX 1560-74
Henri III 1574-89
La Ligue 1589-93
Henri IV abjure .... 25 juil. 1593
assassiné en 1610.

"Rois d'Angleterre"

Henri VIII 1509-47
Edouard VI 1547-53
Marie Tudor 1553-58
Elizabeth 1558-03

(A suivre)

"Il faut absolument que les pères et mères dignes de ce nom veillent à ce que leurs enfants parvenus à l'âge d'apprendre, reçoivent l'enseignement religieux et ne rencontrent dans l'école rien qui blesse la foi ou la pureté des moeurs."—Léon XIII.

Le meilleur chef est celui qui, sans vains bavardages, veut le plus fortement et le plus longuement.

Georges CLEMENCEAU.

La Survivance

Le grand obstacle à l'égalisation des conditions, c'est que nous avons tous la passion de l'inégalité.

—BRUNETIERE.

Rédacteur: Maurice Lavallée — DIEU ET PATRIE — Administrateur: R. P. J.-B. Boyer, O.M.I.

Vol. V. — EDMONTON, ALBERTA, LE 1er MARS 1933

La Commission Canadienne de la Radio et le français

L'Exécutif de l'Association Canadienne française de l'Alberta a envoyé, vendredi dernier, la lettre suivante à M. Hector Charlesworth, président de la Commission Canadienne de la Radio à Ottawa.

Edmonton, Alta., le 24 février 1933

Monsieur Hector Charlesworth,
Président de la Commission Canadienne de la Radio,
Ottawa, Ont.

Monsieur:

Lors de la dernière assemblée de l'Exécutif de notre Association, je fus chargé de vous exprimer l'extrême surprise, éprouvée par nos membres, d'entendre en anglais seulement, les émissions radiophoniques trans-canadiennes données sous les auspices de la Commission fédérale de la Radio.

Les Canadiens français forment un tiers de la population du pays. Ils sont les descendants de ces premiers pionniers qui ont héroïquement enduré toutes les misères imaginables pour coloniser le Canada et le civiliser. La cession de 1763 n'a pas aboli leurs droits naturels, ni leurs privilèges de premiers occupants.

Comme sir John A. MacDonald a proclamé, aux premières heures de la Confédération, qu'il n'y a "pas ici de vainqueurs et de vaincus, mais deux grandes races égales", nous réclamons respectueusement, mais instamment, que les émissions radiophoniques trans-canadiennes d'une Commission fédérale bilingue, soient bilingues.

Vous nous permettrez de vous rappeler qu'il y a au delà de 700,000 Canadiens de langue française, en dehors de la province de Québec, qui parlent le français chaque jour.

Ce fait est reconnu à tel point que, les maisons d'affaires n'hésitent pas à donner des émissions radiophoniques bilingues dans des provinces à majorité anglaise. Il ne faut pas s'imaginer que ces émissions bilingues sont irradiées dans le seul but de plaire à la clientèle canadienne française, ce qui serait déjà beaucoup, mais aussi aux personnes de langue anglaise qui, connaissant l'histoire du pays, apprécient à leur juste valeur, ces émissions bilingues.

Nous avons, dans notre ville d'Edmonton, une émission française hebdomadaire irradiée par le poste CJCA sous les auspices de notre Association. Il y aussi les cours de français et des concerts français irradiés par le poste CKUA. De plus, il y a encore les concerts bilingues irradiés sous les auspices des maisons d'affaires. Toutes ces émissions françaises et bilingues sont hautement appréciées, à en juger par le volume des lettres de félicitations envoyées à ces postes par des personnes de langue anglaise.

Si les maisons de commerce et les différents postes constatent qu'ils font plaisir à la majorité de la population en irradiant des émissions françaises ou bilingues, il ne nous semble que raisonnable que la Commission fédérale de la Radio, qui est bilingue, suive au moins, l'exemple, si elle ne peut pas le donner, et par là reconnaître les droits égaux des deux langues.

Il est vrai que la Commission fédérale de la Radio est encore jeune, mais avec l'aide des techniciens de la province de Québec qui travaillent actuellement pour la dite Commission, il nous semble que le principe du bilinguisme devrait être mis en pratique.

C'est pourquoi, nous, membres de l'Association Canadienne française de l'Alberta, protestons de toutes nos forces contre cette anomalie qui donne au pays un aspect unilingue qui est absolument faux.

L'Association Canadienne française de l'Alberta,
par Léo BELHUMEUR,
Secrétaire général.

Hommage au nouvel évêque de Gravelbourg

S. Exc. Mgr Arthur Melanson

Dans l'admirable discours du Christ après la Cène, rien n'est plus recommandé que l'union: "ut sint unum". Pour réaliser cette union parmi ceux qui croiront en lui, au cours des siècles, en dépit des diversités individuelles et nationales, le Rédempteur annonce que "l'Esprit-Saint consolateur que le Père enverra en son nom leur enseignera toutes choses".

Cette promesse se réalise dès le baptême de l'enfant. A la parole du prêtre commandant à Satan, la divine colombe bat des ailes et frémit du désir de pénétrer dans le temple qu'on lui prépare; elle y pénètre par l'ablution et les paroles sacramentelles; elle y revient avec ses dons et ses fruits à la confirmation; l'onction sacerdotale l'y attire de nouveau, et le caractère épiscopal s'y grave par les solennelles paroles: "Recevez le Saint-Esprit", prononcées simultanément par le pontife consécrateur et ses deux assistants, en posant leurs mains sur la tête du consacré. C'est le grand moment de la consécration, ce sont les paroles sacramentelles qui transforment un prêtre en évêque, en pasteur d'âmes, en successeur des apôtres.

Cette cérémonie s'est accomplie mercredi dernier dans la cathédrale de Chatham. Sous l'action créatrice de l'Esprit-Saint, Mgr Melanson, agenouillé sur les degrés de l'autel, s'est relevé évêque; il a été ensuite revêtu des insignes de sa nouvelle dignité et il est apparu au clergé et aux fidèles présents dans la plénitude du sacerdoce. L'Eglise, qui est une grande école de respect, est toujours aussi une grande faiseuse d'hommes.

* * *

Cette cérémonie, accomplie en Acadie, a revêtu un remarquable caractère d'unité qu'il importe de signaler. Le pontife consécrateur était le représentant du Pontife suprême; ses assistants, l'archevêque de Régina et l'évêque de Chatham; les prédicateurs, le nouveau cardinal de Québec et l'évêque de Charlottetown. Magnifique mise en pratique des principes posés par Benoît XV dans ses lettres "Commisso divinitus" et "Litteris apostolicis" adressées, il y a quinze ans, à l'Eglise du Canada, dont la composition est si complexe. Paix et harmonie ont été le résultat de ces directives pontificales.

Le nouvel évêque est comme l'heureux trait d'union, qui a réuni et continuera à réunir en sa personne, non seulement les chefs d'Israël, mais aussi l'Est et l'Ouest, et les nationalités diverses qui s'y coudoient, souvent sur des terrains communs. Il sera, en particulier, un sympathique trait d'union entre les Acadiens et les Canadiens français.

Prêtre de l'Ouest, qu'il me soit permis d'essayer de dire la nature de l'union qu'incarnera le nouvel évêque de Gravelbourg au sein de notre Canada, de notre patrie, "qui s'étend—comme le proclamait à Québec, en 1912, Mgr Langevin, O.M.I.—jusqu'au dernier morceau de terre canadienne, jusqu'à la dernière motte, jusqu'au dernier brin d'herbe, et que chacun de nous porte dans son coeur comme un trésor sans prix".

Union de l'Est et de l'Ouest; union des Acadiens et des Canadiens français: telle me paraît la double union que resserrera singulièrement le successeur à Gravelbourg de celui que le pays entier est si heureux de saluer depuis quelques jours du titre de cardinal.

* * *

Depuis le jour, plus que séculaire, où Mgr Provencher, l'ancien curé de Kamouraska et d'Yamachiche, consacré aux Trois-Rivières par Mgr Plessis, d'intrépide mémoire, s'élança à la conquête d'un continent sauvage, aujourd'hui transformé par la foi et la civilisation, le Canada français, s'est plusieurs fois penché sur des berceaux épiscopaux, dont les titulaires étaient destinés à l'Ouest. Rappelons leurs noms: Taché, Langevin, Mathieu, Béliveau, Prud'homme et Villeneuve. Cette fois, il se penche sur un berceau placé en Acadie, dont le titulaire, né aux Trois-Rivières—deux siècles après LaVérendrye, le découvreur de nos plaines—est destiné au diocèse le plus jeune et le plus éprouvé du pays.

Je m'empresse de dire que Gravelbourg, éclose au souffle de Langevin l'animateur de la nature vièrge, parvenue à maturité sous Mathieu le québecois, n'est pas la moindre des cités épiscopales du Canada. Je salue sa cathédrale décorée par un prélat artiste, son évêché si hospitalier, son collège, son séminaire, son académie, son hôpital, son jardin de l'enfance, son monastère d'orantes.

Arraché à la terre héroïque de la Grand'Prée, Mgr Melanson, nouvel Abraham, entend à son tour les paroles de l'antique promesse: "Sors de ton pays, viens dans la terre que je montrerai et je te ferai le père d'un grand peuple". Comme à Abraham le Seigneur lui demande d'immoler Isaac, et l'Ange ne viendra pas retenir son bras de sacrificateur. Dans quelques jours, en se rappelant le "grand dérangement" de 1755, il quittera, lui aussi, pour toujours les rivages aimés de l'Acadie pour aller non moins loin que les héroïques déportés.

De temps en temps il retournera les visiter. Comme Antée, il retrempera son courage en touchant la terre d'Acadie. Cette terre, qui a bu tant de pleurs changés, par la vertu divine, en rosée de bénédictions, l'acclamera de nouveau, lui, qu'elle sera toujours si heureuse de compter parmi ses fils les plus aimants et les plus aimés, et parmi ses bienfaiteurs les plus insignes.

"Intende, prospere, procede et regna" rediront, au nom de tous, les acclamations et les chants que soulèvera le passage du nouveau pontife, au moment où il se dirigera vers sa chère ville de Gravelbourg, frémissante de jeunesse, de bonheur et d'espoir en un avenir que lui préparent de concert sainte Philomène, la jeune vierge martyre, patronne de sa cathédrale, et sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, qui se penche déjà sur elle avec ses roses, sous l'égide de la Vierge Marie, à laquelle l'a spécialement consacrée—ainsi que tout le diocèse—son premier évêque qui revit dans son deuxième.—D. L.

Bribes d'histoire locale

par

Philippe d'Armor

NOTRE PAYS ET SA POPULATION

vers 1840

LES FORTS

(Suite)

La connaissance des forts nous étant très nécessaire pour suivre nos missionnaires et comprendre leur action, nous allons donner ici, avec quelques détails historiques et parfois descriptifs, la liste de ceux qui existèrent avant leur arrivée. Et, pour que le lecteur puisse plus facilement les situer, nous les donnerons d'après un ordre géographique plutôt que chronologique. Nous puiserons la plus grande partie de nos renseignements dans l'ouvrage de M. Ernest Voorhis: "Hictoric Forts and Trading Posts of the French regime and of the English Fur trading Companies", publié par le département de l'intérieur, à Ottawa, en 1930. Si des erreurs ont pu se glisser dans le travail de M. Voorhis, il semble néanmoins que nous pourrions difficilement trouver une source plus sûre.

Le Fort la Corne, sur la rivière Saskatchewan, étant à peu près à la limite extrême, vers l'est, du pays dont nous voulons nous occuper, nous allons commencer notre étude par lui; puis, partant de là, nous ferons une première excursion vers le sud-ouest, une seconde vers l'ouest, une troisième vers le nord-ouest, et une quatrième à la rivière la Paix.

Fort la Corne

Le Fort la Corne, le dernier qui soit dû aux explorateurs français, fut bâti en 1854 par les ordres du chevalier Louis-Luc de la Corne, sur la rive sud de la rivière Saskatchewan—ou rivière du Pas, comme on disait alors,—à peu près au 105ème degré de longitude ouest par 53 degrés de latitude nord. "C'était, dit Alexandre Henry, qui s'y arrêta en 1776, un établissement considérable; il couvrait une étendue d'un acre environ, était entouré d'une bonne palissade en bois de tremble percée de deux portes, et une troupe de 50 à 80 hommes la défendait". Abandonné après la cession du Canada à l'Angleterre, en 1763, puis repris, et par la Cie des Aventuriers et par celle du Nord-Ouest sur des sites différents, pour rester, après 1821, à la Cie de la Baie d'Hudson, il a été enfin transporté par cette dernière sur son emplacement actuel, en 1887. Son nom primitif avait été le Fort Saint-Louis.

* * *

Excursion vers le sud-ouest

Remontons la Saskatchewan. A 12 milles du Fort la Corne, nous avons une **fourche**, selon l'expression des anciens; là, en effet, la rivière se divise en deux branches, dont l'une, la branche nord, continue vers l'ouest, tandis que l'autre, la branche sud, se dirige vers le sud-ouest. La première seule portait autrefois le nom de Saskatchewan, tandis que la seconde, considérée comme un simple affluent, s'appelait rivière des Gros-Ventres, du nom des sauvages qui demeuraient sur ses bords. C'est par cette rivière que nous allons faire notre première excursion.

South Branch House

A 65 milles environ de la Fourche des Gros-Ventres, un Fort, nommé South Branch House, fut bâti, par la Cie des Aventuriers, vers 1790. L'année suivante, la Cie du Nord-Ouest en bâtit un autre du même nom, à 1000 pas environ du premier. Tous deux se trouvaient sur la rive sud de la rivière, à 5 milles de l'endroit où devait s'élever, plus tard, la Mission de St-Laurent de Grandin. Le 24 juin 1794, ils furent attaqués l'un et l'autre par les Sauvages de la Tribu des Gros-Ventres. Celui des Aventuriers fut pris, pillé et brûlé, les hommes qui l'occupaient ayant tous été tués, sauf un qui réussit à s'échapper. Celui de la Cie du Nord-Ouest parvint à repousser les assaillants. Cette Compagnie, toutefois, ne tarda pas ensuite à abandonner une position trop dangereuse. En 1805, néanmoins, les deux Compagnies reconstruisirent leurs Forts, à environ 6 milles en amont de leur premier site, à quelques centaines de pas l'un de l'autre. Après leur fusion, en 1821, la Cie de la Baie d'Hudson ne conserva que le Fort de l'ancienne Cie du Nord-Ouest. (Sur ce Fort et les événements auxquels nous venons de faire allusoin, voir le petit livre très intéressant du R. P. Le Chevalier, O.M.I., St-Laurent de Grandin).

Chesterfield House

Continuant à remonter la branche sud de la Saskatchewan, nous arrivons à l'embouchure de son affluent de l'ouest, la rivière Red Deer. En ce lieu, la Cie du Nord-Ouest bâtit, en 1791, un Fort nommé Chesterfield House. Abandonné en 1804, il fut repris en 1805, puis passa, en 1821, à la Cie de la Baie d'Hudson, qui ne tarda guère, à son tour, à l'abandonner. "Des officiers qui, au courage, joignaient l'habitude des relations avec les Sauvages de cette partie du pays, dit Mgr Taché, avaient été envoyés à ce poste dangereux avec une centaine d'hommes. On ne s'y maintint que quelques années, pendant lesquelles plusieurs hommes furent tués, ce qui détermina à renoncer à une tentative dont les périls ne trouvaient pas une grande compensation dans les avantages de la traite, la position nécessitant des frais qui absorbaient tous les profits". (Esquisse sur le Nord-Ouest, dans mission des Oblats, t. 8, p. 70).

Fort de la Jonquière

Continuons à suivre le cours de la Saskatchewan du sud. Arrivés au point où elle perd son nom, c'est à dire à la fourche des rivières à l'Arc et du Ventre (Bow river, Belly river), nous remontons la première. A l'endroit où se trouve aujourd'hui la ville de Calgary, s'éleva le Fort la Jonquière, le plus ancien de l'Alberta. Construit par les ordres de Legardeur de St-Pierre et du chevalier Boucher de Niverville, en 1751, il fut abandonné avant d'avoir servi. Voici comment. Lorsque Legardeur de St-Pierre était en route pour s'y rendre, il apprit que les Sauvages sur lesquels il comptait pour l'accompagner dans ses explorations, au nombre de 40 à 45 loges, avaient été massacrés jusqu'au dernier par les Assiniboines, justement dans les environs de son Fort. En conséquence, il rebroussa chemin.

Fort de la Rivière à l'Arc

Cinquante ans plus tard, l'essai malheureux de Legardeur fut repris par la Cie du Nord-Ouest, à 50 milles environ plus à l'ouest, dans les montagnes, au confluent de la Rivière à l'Arc avec la petite rivière qui porte le nom du Fort lui-même, Old Fort Creek. Cette nouvelle tentative d'établissement en plein territoire des Pieds-Noirs devait échouer comme la première. Le Fort de la Rivière à l'Arc fut supprimé peu après 1821.

Il ne resta ainsi, sur la Saskatchewan du sud ou ses affluents qu'un seul poste de commerce, celui de South Branch House, qui semble avoir disparu lui-même avant l'arrivée de nos missionnaires.

Philippe d'ARMOR.

(A suivre)

—oOo—

Le troc en Grèce

Ce système intéresse les industriels du monde entier

MONTREAL.—Le premier système officiel de troc des temps modernes à être sanctionné par un gouvernement reconnu doit devenir en vigueur aujourd'hui. La Grèce autorise l'importation d'un certain nombre de produits en échange de produits grecs, a-t-on appris au board of trade de Montréal. Les produits qui seront exportés en Grèce d'après le plan sont: poisson frais, fruits frais, chaussures et autres produits du cuir, fourrures, meubles, produits du fer, y compris les tuyaux et les tubes, parfums, jouets et crayons.

Ce plan de troc est de grande importance aux industriels du monde entier, surtout à ceux du Royaume-Uni et de la France. Les membres de la chambre de commerce de Londres ont préconisé l'étude de la possibilité d'établir des plans de troc, et plusieurs chambres de commerce canadiennes ont étudié sérieusement le problème.

On ignore ici l'effet qu'aura le plan grec sur l'exportation canadienne.

La vie en U.R.S.S.

La presse soviétique fait paraitre chaque jour une multitude de récits et de réclamations émanant de citoyens soviétiques, qui donnent un tableau vivant de l'existence actuelle en Russie. Nous en reproduisons aujourd'hui quelques-uns au hasard. Notons en passant, que ces récits se rapportent aux milieux "privilégiés" de la population, aux ouvriers et aux étudiants.

La "Gazette Rouge" donne l'entrefilet suivant, intitulé: "Dans la saleté et le froid". Malgré d'innombrables décisions et décrets, la propreté et la chaleur sont absentes des locaux des communautés d'étudiants. Toutes les réparations, qui devaient être terminées au mois de novembre et les mesures sanitaires prévues pour la même date, n'ont pas été exécutées. Les vitres cassées ne sont pas remplacées. En réponse aux réclamations, on objecte invariablement: "Tu n'es pas le seul à vivre dans ces conditions".

Le même journal fait un tableau fort noir des conditions dans lesquelles vivent les futurs médecins hygiénistes. "La chambre de la communauté, dit-il, est d'une saleté repoussante. Le plancher est couvert de crachats et de mégots".

Les dirigeants des cantines se préoccupent fort peu de la nouriture qu'ils dispensent aux étudiants. La qualité est infecte. Les côtelettes de "viande" contiennent 90 p.c. de pain, 5-6 p.c. de viande, le reste est composé de légumes. Le service est mal fait; on s'arrache les ustensiles, leur nombre étant insuffisant. Un étudiant perd deux heures pour chaque repas.

Comment sont nourris les ouvriers: Voici le menu du restaurant de l'usine "Zentrolit" reproduit par un journal soviétique. Cette usine est censée travailler à une allure accélérée et les ouvriers doivent être nourris de manière à pouvoir rendre un effort maximum.

1. Un hareng mal nettoyé.
2. Un pain avec une "kilka" (petit poisson salé).
3. Salade de légumes pourris.
4. Thé.

La "Vetchernaya Moskva" déconséille aux ouvriers de confier leurs vêtements aux teinturiers de l'Etat. Le quotidien narre les aventures d'un citoyen soviétique, qui, ayant donné son manteau à nettoyer chimiquement, l'a reçu après deux mois d'attente. . . sans manches: elles avaient disparu au cours du nettoyage!

Un autre citoyen avait donné un morceau d'étoffe à teindre en noir. Quand on le lui livra, celui-ci était rouge écarlate. Les réclamations ne serviront de rien.

Cimetière de lettres et de colis postaux. Le même journal décrit sous ce titre l'organisation du service postal de Moscou. Au cours de l'année passée 12,000 colis disparurent à Moscou seulement. La disparition des lettres prend un caractère systématique. Au cours du mois de novembre la poste de Moscou a reçu 36,000 réclamations.

Le froid qui sévit est surtout terrible à Moscou. Faute de matière première, la population est complètement privée de ces bottes chaudes (Valenki) qui, autrefois, étaient à la portée de tous. Pour remédier à cela", l'esprit créateur du prolétariat" lança la proposition de fabriquer des "valenki" en cheveux humains! Une enquête approfondie fut ouverte, dont la presse soviétique rapporte le résultat avec le plus grand sérieux: le prix de revient serait trop élevé! Il faudra s'ingénier à trouver autre chose.

—oOo—

MONTREAL.—Avec les requêtes venues des autres villes de la province et ajoutées à celles que le comité des oeuvres catholiques de Montréal avait déjà recueillies dans sa réunion, le nombre des signatures contre l'admission des enfants au cinéma doit dépasser actuellement les deux cent mille. On remarquera que les syndicats catholiques, parlant au nom des ouvriers catholiques de la province, se sont prononcés officiellement contre cette admission.

OTTAWA.—Le comité des chemins de fer du Sénat a donné son approbation au bill du gouvernement qui met en vigueur les recommandations du rapport Duff. Le bill doit maintenant être soumis au Sénat lui-même, puis aux Communes.

Livres nouveaux

"Problèmes économiques de l'heure présente"

par Lucien Romier

Tel qu'annoncé en décembre dernier, l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales a eu l'heureuse idée de réunir en volume les conférences prononcées à l'automne 1932 par M. Lucien Romier, l'éminent économiste français, sous les auspices de l'Institut Scientifique Franco-canadien. Cet ouvrage vient de paraitre, dans la série "Documents économiques" des Editions Albert Lévesque, sous le titre "Problèmes économiques de l'heure présente.

C'est un fort volume de 320 pages, contenant le texte sténographié des cours de M. Romier. Nul doute que le public canadien appréciera à sa valeur cette aubaine extraordinaire qui permettra à tous ceux qui ont eu l'avantage d'assister à ces mémorables conférences de les lire et de les méditer. La première partie de l'ouvrage est consacrée à l'étude des méthodes économiques de l'Europe et traite de la production agricole et industrielle, du problème de la distribution, du nationalisme économique, du commerce européen et de l'évolution actuelle de l'Europe en dépendance des problèmes économiques modernes.

Dans la seconde partie, M. Romier étudie la crise du capitalisme, et fait le procès des causes principales qui l'ont amenée; il expose ensuite le conflit entre le capitalisme et le socialisme en Europe, parle des responsabilités de ces deux systèmes et de l'expérience russe. Puis, pour résumer ses exposés, l'économiste rappelle les lois fondamentales du progrès économique et social et trace les devoirs nouveaux qui s'imposent au capitalisme.

Il est inutile d'insister sur l'opportunité d'un tel enseignement, qui peut-être n'apportera pas à la crise actuelle un remède immédiat, mais qui permettra aux économistes, aux industriels, aux commerçants, bref à tous ceux qui ont le souci de leur perfectionnement, des idées saines, pratiques et sûres sur le rôle qu'ils sont *appelés à jouer dans l'avenir économique de notre pays.*

Malgré le coût élevé de fabrication, le prix de vente de l'ouvrage a été fixé à $1.00 l'unité, pour en faciliter la diffusion. Le volume est en vente chez l'éditeur, 1735 rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

La cause en grand progrès

Les conservateurs s'occupent très sérieusement de la motion Boulanger sur la monnaie bilingue

OTTAWA.—Il existe une activité inaccoutumée dans les cercles conservateurs, de ce temps-ci. De fréquentes conférences sont tenues. Une des causes de ces nombreuses réunions est la résolution de M. Oscar-L. Boulanger, député libéral de Bellechasse, demandant la monnaie bilingue.

Le statut qui gouverne la monnaie, comme les autres lois fédérales du Canada, est en français comme en anglais, mais on désirait savoir si les billets émis en vertu de cette loi devraient également être dans les deux langues. Des avocats canadiens français et anglais, consultés à ce sujet, auraient répondu dans l'affirmative. Cependant, malgré cette opinion, il y a encore des récalcitrants qui ne croient pas que cette partie de la loi devrait être observée dans tout le Canada. Les perspectives sont de plus en plus encourageantes en faveur de la monnaie bilingue et le mouvement fait certainement du progrès.

—oOo—

Bien des jeunes gens deviennent des menteurs, en écrivant des lettres d'amour.

Le seul temps où la jeune fille moderne essaie d'être un ange, c'est quand elle conduit un auto.

La session provinciale

Résolutions de M. L. A. Giroux—M. J. M. Déchêne défend vigoureusement les Métis et dénonce fortement la C.C.F.—Les coopératives remboursent une partie des garanties du gouvernement—M. Atkinson dit que la C.C.F. est un remède de charlatan

loppé en eux une mentalité de vagabond qui les empêche de se fixer en permanence sur une terre, dit M. Giroux. Il demanda qu'on donne aux Métis une demi-section de terre prise à même les terres de la couronne. Mais, ils n'auraient pas le droit d'en disposer à leur guise.

L'hon. M. Brownlee fit remarquer que la Chambre discutait un problème qui, s'il était résolu trop vite ou inconsidérément, causerait des ennuis aux générations futures. Si les gouvernements fédéral et provincial ne parvenaient pas à s'entendre en matière de responsabilité, on aurait alors recours aux cours de district. Mais les deux gouvernements devraient au moins avoir l'avantage de se consulter et d'essayer de s'entendre d'abord.

M. Cameron attaque les "gros intérêts"

Prenant part au débat sur le discours du trône, M. Donald Cameron, député fermier-uni d'Innisfail, a déclaré qu'il prévoyait qu'il y aurait une diminution de 30 pour 100 dans les emblavures, cette année. On en viendra à cette décision à cause des trop bas prix actuels des produits agricoles. Il est inutile, ajouta-t-il, d'espérer que les fermiers seront capables de payer leurs dettes tant qu'ils ne recevront pas un prix raisonnable pour leurs produits. Après avoir attaqué le système monétaire actuel, il déclara que les financiers à l'exemple de la classe des humbles travailleurs devraient partager les angoisses qui assaillent ceux que la dépression a plongés dans la misère.

Il déclara aussi qu'il était un partisan 100 pour 100 de la C.C.F., parce que, à son avis, c'est le seul parti politique qui soit capable de ramener, au Canada, la prospérité dans toutes les familles.

M. Cameron souligna la nécessité de la coopération de tous les partis de la Chambre en vue de légiférer de façon à obtenir la réduction des dettes et des intérêts, à empêcher la forclusion des maisons ou des propriétés soit urbaines ou rurales. Au sujet de la question des arrérages de taxes, il demanda qu'une loi soit passée à l'effet d'en étendre le paiement sur une période de plusieurs années et de réduire les pénalités au minimum. M. Cameron demanda aussi que des mesures soient prises pour que le taux des prix des produits agricoles revienne au plus tôt à un niveau raisonnable, à un niveau qui permettrait au fermier de faire quelques profits justes et honnêtes. Le principal souci du fermier à l'heure actuelle, dit M. Cameron, ce n'est pas de savoir comment il rencontrera le paiement de ses obligations financières, mais de savoir s'il aura toujours un toit où abriter sa tête, s'il sera dépouillé de ses biens, jeté sur le pavé qui regorge déjà de milliers de chômeurs.

Les garanties aux sociétés coopératives

D'après un rapport préparé par M. Percival et soumis à la Chambre par l'hon. M. Reid, il appert que les garanties de la provinces aux Coopératives ont été réduites de $56,415 durant 1932, ce qui laissait à la fin de l'année une balance de $338,608.

La politique C.C.F. est un remède de charlatan

Le Dr W. A. Atkinson, député conservateur d'Edmonton, fustigea la C.C.F. et déclara qu'elle n'était qu'un remède de charlatan, incapable par conséquent de guérir les maux économiques présents. Ce qu'il importe de faire, dit-il, c'est de trouver ce qui est défectueux dans le capitalisme et de faire disparaître ces défauts. "Depuis la dernière session, plusieurs ont parcouru la province en tous sens, prêchant une doctrine étrange et dangereuse; d'autres déblatéraient contre l'autorité légitimement constituée; d'autres propageaient les théories de la C.C.F. Mais, je crois qu'il se trouvait peu de députés au nombre de ces orateurs, dit M. Atkinson. Il regrette toutefois que le premier ministre n'ait pas fait connaître son point de vue et celui de son gouvernement au sujet de ses factions composées d'agitateurs. Une telle déclaration sortie des lèvres du premier ministre aurait calmé bien des appréhensions chez une population si facilement influençable en temps de crise.

M. J. M. Déchêne dénonce la C.C.F.

Dénonçant la C.C.F. et sa politique de nationalisation des terres ou leur location à bail, M. J. M. Déchêne, député libéral de St-Paul, déclara que l'application d'une telle politique enlèverait à d'aucuns le légitime orgueil de posséder quelque chose en propre. Quoique ceux qui lancent le mouvement C.C.F. proclament qu'ils qu'ont pas l'intention de s'emparer des maisons du peuple en général, ils ont assurément manifesté l'intetion d'étatiser les terres: ce que je n'approuve pas, dit M. Déchêne. Il est possible que Lénine et Trotsky n'avaient pas l'intention de faire plus que cela, lors de la révolution russe. (Et maintenant, quel triste sort que celui de la Russie actuelle.)

Parlant des devoirs d'un député, M. Déchêne dit que chaque membre de la Législature manquerait à son devoir et ne remplirait pas le mandat qu'il détient de ses électeurs, s'il n'exprimait pas son opinion sur les divers problèmes étudiés en Chambre, même s'il y avait lieu de critiquer le gouvernement.

Faisant de nouveau allusion à la C.C.F., M. Déchêne demanda ce qui était survenu aux U.F.A. Il lui semblait que les U.F.A. pouvaient être comparés à un homme qui après s'être baigné, découvre que ses vêtements ont été volés. Les U.F.A., dit-il, ont découvert que leur programme politique avait été volé et que leur nom s'était aussi volatisé.

M. Déchêne rappela qu'à l'élection de 1921, les partisans des U.F.A. avaient parcouru les quatre coins de la province reprochant aux libéraux leurs dépenses extravagantes. Et pourtant, quand le parti fermier-uni fut porté au pouvoir, il vota un budget plus élevé que tout autre budget jamais voté dans l'histoire de la province.

Depuis cette année, (1921), les libéraux ont toujours averti le gouvernement qu'il s'engageait dans une voie dangereuse. Et leurs motions de réductions des dépenses ont toujours été défaites par le gouvernement.

M. Déchêne termina en disant que si le gouvernement ne pouvait trouver une solution satisfaisante aux difficultés actuelles, il est possible que la province ne puisse honorer ses obligations financières, cette année.

Adoption du discours du trône

Après un débat d'une durée de dix jours, le discours du trône fut adopté. Trente membres de la Chambre prirent part à ce débat.

On s'attend à ce que les estimés budgétaires soient présentés devant la Chambre jeudi ou vendredi. Les députés engageront un débat animé sur cette question, croyons-nous savoir. Il est rumeur que le nouveau budget se signalera par la présentation d'un programme de stricte économie. On croit que le déficit cette année sera plus considérable que celui de l'année dernière. La perception de l'impôt provincial sur le revenu n'a pas été aussi élevée que le gouvernement l'avait espéré.

Le nombre des personnes qui ont payé l'impôt sur le revenu se chiffre par 22,035. C'est ce qu'a déclaré l'hon. M. Reid, trésorier provincial, en réponse à une question posée par M. White, député travailliste de Calgary. Il n'y a que 97 albertains qui retirent un revenu annuel de $10,000. L'impôt sur le revenu a rapporté au gouvernement la somme de $387,310. La plus grande partie de cette somme provient de la taxe perçue sur le revenu des personnes dont le salaire annuel ne dépasse pas $2,000.

THERIEN

Samedi dernier, dans notre village, il y avait un brouhaha qui était un peu hors de l'ordinaire. C'était "les élections"! — élections municipales. Nos braves canadiens qui savent si bien se soutenir les uns les autres, ont bien su choisir leur homme. Ils ont réélu leur anciel conseiller, M. Théodore Groleau en lui donnant le support de 108 voix et 88 pour M. J. Johnson.—Comm.

SAINT-PAUL

Aux élections municipales de samedi dernier, M. Pierre Charron, ancien conseiller, fut élu par une voix de majorité sur son adversaire, M. Dupré.

Le 12 février, le cercle de l'A.C.J.C. est allé jouer une pièce à Lafond, sur la prière de quelques personnes de l'endroit. Cette séance fut bien réussie. Le R. P. Boucher, curé de Lafond, accorda à nos jeunes acteurs la plus franche et cordiale hospitalité.

Le cercle de l'A.C.J.C. offre au R. P. Boucher ses plus sincères remerciements.

A l'élection annuelle de la Ligue du Sacré-Coeur, ont été élus: Président, M. J. E. Primeau; 1er vice-prés., M. R. Landreville; 2ème vice-prés., M. R. Bruneau; sec., M. Ed. Duchesneau; trés., M. S. Tétreault; commissaire-ordonnateur, M. P. Benoit; porte-drapeau, M. F. O. Maurice.

Durant la sainte quarantaine, il y aura le mercredi soir, chapelet, prière du soir, sermon, et bénédiction; et le vendredi soir, chemin de croix.

M. Joseph Cartier qui a subi une sérieuse opération à l'hôpital Saint-Paul est en bonne voie de guérison.

Lundi dernier il y eut assemblée de l'exécutif de l'A.C.F.A., sous la présidence de l'hon. juge Dubuc. Il fut décidé qu'un débat aura lieu le 10 mars, à 8 h. p.m.

Sujet du débat: la technocratie; pour l'affirmative, J. A. Gallant et Lucien Maynard; pour la négative, R. P. LaRose, O.M.I.

La pétition au sujet de la monnaie bilingue que fait circuler le cercle de l'A.C.F.A. va bon train, plus de 200 ont signé.—Corr.

VIMY

A l'occasion du récent mariage de Mlle Angèle Béland, présidente des Enfant de Marie, ces dernières désirent lui exprimer par la voix de la Survivance leur vive appréciation pour tout le travail qu'elle a fait et le grand dévouement qu'elle a apporté à cette tâche. Puisse la nouvelle vie dont elle a fait choix lui réserver une large part de bonheur.—(Comm.)

Sacre de Mgr Melanson

(Suite de la page 1)

prêtre pour l'éternité et qui le fait aujourd'hui prince de l'Eglise, pontife de son peuple. Il offrit ensuite au pape Pie XI l'hommage de son profond respect et de sa filiale soumission. Il remercia S. Exc. Mgr Cassulo d'avoir accepté l'invitation de venir lui imposer les mains. Puis, il sut manifester avec beaucoup de tact toute la reconnaissance qu'il éprouvait à l'égard de LL. EE. NN. SS. McGuigan, Villeneuve, Chiasson et du clergé de Chatham. Enfin, en termes exquis, il rappela le souvenir ému et sacré d'un père et d'une mère vénérés qui du haut du ciel doivent bénir leur fils avec amour.

Il termina sa magnifique allocution par les paroles suivantes:

Adieu et encore merci. J'apporte le souvenir de tous et de chacun, souvenir que ni la distance, ni le souci des labeurs qui m'attendent n'altéreront jamais. Ajoutez au souvenir que vous voudrez bien garder de celui qui fut votre confrère le suffrage de vos ferventes prières. Plus que jamais j'en ressens le besoin! Que la douce Vierge de l'Assomption, en qui j'ai voué toute ma confiance, guide mes pas à travers les prairies de l'Ouest; qu'elle les féconde en moissons riches et abondantes pour les greniers du Père qui est dans les cieux. C'est aussi le souhait que je forme pour vous, chers confrères de Chatham, chers confrères et prêtres de ma bien-aimée Acadie. Que tous se ressentent là-bas, à Gravelbourg, que tous se ressentent ici, en Acadie, de ta douce et maternelle protection, ô Marie. Merci, adieu.

BROSSEAU-DUVERNAY

Merci à M. H. O. Beauchamp de Bonnyville pour le très appréciable et très apprécié cadeau qu'il nous a fait tout dernièrement. En regardant la nouvelle église qui sera ouverte en juin prochain, ce nouveau bienfaiteur pourra dire avec fierté, nous l'espérons "Moi aussi j'ai fait ma part". Félicitations et reconnaissance.

Enfin, le beau temps est revenu et les charroyeurs de blé ont repris leur ancienne routine. Tout fait prévoir que le printemps est proche.

Samedi, le 25, était le jour de votation à la municipalité de Champlain. Deux candidats se disputaient la victoire: M. Eugène Foisy contre M. Peter Huatiuk. M. Foisy est sorti victorieux avec une bonne majorité.

Comme la température était clémente nous avons eu notre partie projetée, donnée par trois dames de la paroisse: Mmes Joe Rioux, Gratton et Chouinard. Tout comme à la précédente, nous avons eu l'orchestre qui nous donna plusieurs jolis morceaux de musique moderne. L'on joua au whist avec beaucoup d'entrain. Le 1er prix des dames fut gagné par Mme Shandro, celui des hommes par Armand Vincent. Les prix de consolation furent gagnés par M. Svarich et Mme Gratton. Puis vint le tirage d'un manteau-couverture de bébé qui fut gagné par Mac Klutsky. La rafle de la dinde fut gagnée par le jeune Elie Gratton. M. Pierre Gauthier nous donna le concert annoncé: plusieurs jolies récitations par ses élèves ainsi que de belles chansons qui furent bien applaudies. MM. Avila Vincent et Joe Rioux nous firent bien rire avec leurs chansons comiques. Puis sonna l'heure du goûter qui se termina par O Canada et on se sépara vers les petites heures en se disant: Aurevoir, à la prochaine, qui sera le 12 mars. Cette prochaine veillée sera donnée par Mmes Paré, Joe Desrosiers, Martin Lavallée. On nous promet de bonnes surprises. Que ceux qui ont manqué les deux premières veillées ne manquent pas celle-ci. Venez tous.

L'A.C.F.A. a tenu son assemblée annuelle. Les officiers sont: Prés., M. J. B. Vincent; vice-prés., Joe Rioux; sec., Sylvio Ouelette. Conseillers, A. Ouelette et P. R. Gauthier. Les minutes furent acceptées et on projeta de faire de 1933 une année remarquable pour l'A.C.F.A.

La messe fut dite dimanche par le R. P. Ignace Marie de l'Ordre des Franciscains. Ce dernier nous quitta mardi midi.—Corr.

VILLENEUVE

A notre assemblée de l'A.C.F.A., dimanche dernier, après la messe, cinq conseillers furent élus. L'élection de ces conseillers fut retardée pour certaines raisons et a donné le résultat suivant: M. Rosaire Hébert, Mme Alfred Martel, Mme Joseph Savoie, M. Wm Ouimet et M. Joseph Bérubé. A cette occasion, la pétition de la monnaie bilingue s'augmenta d'une foule de noms. Cependant pour la compléter M. Alfred Martel, vice-président du cercle, et M. Arthur Saligo, secrétaire, firent une tournée dans la paroisse.

On a annoncé un concert pour dimanche prochain au profit de l'église. Nos jeunes se préparent depuis quelque temps pour cette soirée et on est certain qu'ils satisfairont même les plus difficiles.

Résultats des examens de français à l'école Turcotte. **Grade VII:** 1ère, Isola Hébert, 84; 2ème, Jeannette Jacques, 62.

Grade III: Jeanne Savoie, 79; Clarice Lema, 65.

Grade II: Edith Savoie, 93; Odile Hébert et Edouard Dalton, 78.

Grade I: Gérard Bélanger, 80; Jean-Baptiste Dalton, 65. Ce résultat est pour les mois de janvier et février.—Corr.

Nouvelles de l'A.C.F.A.

Le deuxième cercle à atteindre son objectif cette année, est celui de Cluny. Nous recevions ce montant la semaine dernière.

L'an dernier, Picardville fut premier, en date du 24 mars; Athabasca, deuxième, en date du 30 mars.

Cette année, Athabasca fut premier le 19 janvier et Cluny deuxième. Nos plus sincères félicitations et remerciements!

* * *

On nous aprpend que Saint-Paul a déjà une cinquantaine de membres, et l'exécutif s'est tracé un programme très intéressant pour toute l'année. Bravo. St-Paul, Legal et Morinville ont les objectifs les plus élevés à atteindre. Chacun de ces cercles est bien décidé à tenter l'impossible pour atteindre son objectif. Il sera donc très intéressant de les suivre durant l'année. Ces centres, étant à peu près de même force, il est très difficile de prévoir qui, le premier, atteindra son but, bien qu'on nous ait dit que. . . . serait premier.

* * *

La même situation existe entre St-Joachim et Falher qui ont les mêmes montants à atteindre. Les deux sont à l'oeuvre.

* * *

On nous prie de vous demander de vous réserver la soirée de dimanche, le 26 mars, pour le débat qui aura lieu sous les auspices du cercle de l'Immaculée Conception, au profit de l'Association. Les détails vous seront fournis plus tard, mais nous pouvons vous assurer qu'une soirée très agréable et divertissante attend tous ceux qui se donneront la peine de s'y rendre!

* * *

Nous envoyons cette semaine une lettre circulaire à TOUS les cercles. Il y a aussi une pétition à faire signer. Nous demandons à ceux qui ne l'ont pas encore fait, de nous faire parvenir immédiatement les pétitions pour la monnaie bilingue.

LEO BELHUMEUR,
Secrétaire général.

BONNYVILLE

L'époque du carnaval ramène dans nos campagnes les soirées du bon vieux temps, où l'on s'amuse ferme à la bonne franquette tout comme dans nos vieilles provinces de l'Est, et l'on apprend à oublier par moment les temps difficiles. Ici, à Bonnyville, la population étant entièrement canadienne c'est tout naturel d'arriver aux Jours Gras avec chansons à répondre, sauterie, partie de cartes, que sais-je? tant et si bien que l'on parvient à tromper la longueur de nos longues nuits. Ainsi l'une de ces charmantes réunions se faisait tout dernièrement à l'invitation de M. et Mme J. B. Binette et M. et Mme Ant. Ouimet. L'on rapporte cette réunion comme étant l'une des plus agréables et connaissant l'amabilité des hôtes il est facile de croire que tout fut bien réussi et que tous en garderont le meilleur souvenir.

Les dames de Ste-Anne, toujours prêtes à se dévouer pour soutenir nos oeuvres organisèrent pour dimanche dernier une soirée de bingo. Beaucoup d'objets furent achetés et donnés comme prix et beaucoup furent habilement confectionnés. La soirée était au profit du rayon X de notre hôpital. Un entrain que même la dépression ne sut arrêter fit que les recettes sont très appréciables et ces bonnes dames oubliant leur fatigue quand il s'agit d'aider sont heureuses de remercier tous ceux qui ont tant encouragé leur oeuvre. Avant le bingo une partie de cartes, courte mais très animée, fournit l'occasion à Mlle Lorraine Déchêne, Mme Euclide Normand et Mlle Françoise Marçotte de gagner les prix. Pour les messieurs, Omer Gingras, Albert Campeau et E. Gingras furent les heureux. Beaucoup ne veulent pas admettre qu'ils soient les meilleurs joueurs!

Mardi dernier eut lieu une assemblée de tous les membres de l'A.C.F.A. Le rapport financier fut lu et l'organisation de l'exécutif pour 1933 fut renouvelée avec le résultat suivant: Prés. hon., Rév. J. E. Lapointe; prés., J. M. Déchêne, M.A.L.; vice-prés., J. O. Binette; sec.-trés., Phs. Durocher; conseillers, J. Nap Vallée, H. Maheu, M. Villandré, Th. Dessureau, Adel. Roberge, Et. Ouimet, Jos. Dubuc, Ernest Gingras, O. Gingras, W. Paquette. Il fut résolu qu'après avoir perçu le renouvellement de cotisation d'une vingtaine de membres, chaque membre actif s'efforcerait durant la semaine de recruter quatre autres membres. Alors si quelqu'un vous aborde à ce sujet, ne soyez pas surpris, et dant quelques jours nous enverrons au trésorier-général le montant perçu et nous publierons la liste des membres actifs, ce sera votre reçu officiel. En attendant tous les vrais amis de l'A.C.F.A.—qui n'ont pu se rendre à l'assemblée,—voudront bien voir leur secrétaire et lui laisser le montant ordinaire d'un dollar comme membre actif ou 50c comme membre adhérent.

Notre curé fit cette semaine un court voyage à Edmonton. La semaine dernière, l'inspecteur L. Gibeault visitait officiellement les classes du village et de la campagne environnante.—Corr.

MORINVILLE

Le temps des carnavals est terminé pour faire place à celui du carême. C'est la pénitence qui remplace la réjouissance dans l'esprit de notre population et l'on s'y met généreusement. De fait les nôtres n'ont pas l'habitude de faire les choses à moitié. Dans la plupart de nos familles canadiennes l'on y est allé de son fricot ou au moins de sa veillée et maintenant tout est fini, c'est le carême avec son jeûne et ses mortifications. C'était le temps où nos pères mettaient la pipe de côté pour quarante jours, où ils laisaient l'absinte quotidienne pour pratiquer la tempérance sous toutes ses formes. Est-ce que leurs fils auraient dégénéré sous ce rapport?

La famille Nobert nous prie d'être son interprète auprès de tous ceux qui lui ont témoigné une si vive sympathie dans le deuil qui l'a frappée. Ce témoignage est certainement de nature à la consoler dans le chagrin qui est le sien.

Nous avons assisté dimanche dernier à un vol organisé sur un convoi ferré et le drame a été certainement palpitant d'intérêt. Heureusement pour nous le drame se passait en Chine et par conséquent il n'y avait aucun danger que les escrocs ne vinssent jusqu'à nous. Dimanche prochain nous aurons une partie de cartes sous les auspices des Dames de Sainte-Anne. Elles ont coutume de bien faire les choses et nous croyons savoir que l'on fera bon accueil à leur invitation.

L'hiver s'en va, mais combien lentement. Le soleil a beau prendre de la force, il semblerait que la neige n'en devient que plus endurcie et la glace plus épaisse. Les personnes à santé moins bonne et au sang moins chaud, ont beau sonder l'horizon pour y découvrir le printemps, elles n'en aperçoivent pas le moindre signe avant-coureur. Alors qu'elles fassent comme l'ours qui n'a pas aperçu son ombre il y a quelques semaines passées, qu'elles s'enferment dans leur cache jusqu'au mois de juillet!

Le cercle local de l'A.C.F.A. de Morinville doit se réunir dimanche prochain afin de discuter les intérêts des nôtres et à organiser quelque chose afin de pousser les intérêts de l'Association. Nul doute tout canadien en qui coule le pur sang français se fera un devoir d'assister et de pousser à la roue. C'est justement lorsqu'il faut payer de sa personne et surtout de ses écus que l'on peut juger du patriotisme d'une personne. Le verbiage seul n'est pas une garantie qui mène bien loin.—Corr.

SAINT-ALBERT

Les jeunes de la Ligue des Dames ont eu leur assemblée la semaine dernière chez Mme G. Gaulin. Il a été décidé que la magnifique douillette gagnée par le R. P. Binet, curé, au bazar, serait remise en rafle de nouveau. Encourageons les vendeuses: c'est pour notre église.

Le 24 février, on fêtait au couvent Youville le 25ème anniversaire de prêtrise du R. P. Bideault. La salle du couvent avait été pavoisée avec goût à cette occasion grâce à la bienveillance des Rév. Soeurs. Un magnifique programme avait été préparé pour l'occasion. Plusieurs prêtres et religieux étaient présents. Le R. P. Bidault remercia les bonnes Soeurs ainsi que les élèves et parut profondément touché de la marque d'estime qu'on lui témoignait.

Entre temps la fanfare du couvent régala l'assistance par plusieurs jolis morceaux.

Mlle Madeleine Desnoyers était en visite chez ses parents la semaine dernière.

Dimanche dernier après la grand'-messe avait lieu l'assemblée des dames d'autel. Après la lecture des minutes, il a été décidé que dorénavant les assemblées auront lieu les premiers vendredis de chaque mois.

Gouret. L'équipe de Saint-Albert a essuyé deux défaites successives, infligées par les joueurs de l'équipe de Legal. La première partie fut jouée sur la patinoire de Morinville et Legal remporta la victoire par un résultat de 2-0. Les points furent faits par MM. Bellerive et Riopel.

La seconde partie fut jouée dimanche dernier sur la patinoire de St-Albert. Il y avait une foule nombreuse. M. Bellerive fit le premier point au cours de la première période, en faisant un magnifique lancer de la ligne bleue. Dans la seconde période, les joueurs de St-Albert essayèrent mais en vain à enregistrer un point. Ce fut aussi peine inutile durant la troisième période. Le gardien des buts de Legal était invincible.

Une autre partie sera jouée demain soir à St-Albert. Depuis le commencement des joutes de détail, Legal a remporté deux victoires et Saint-Albert une.—Corr.

SAINT-EDOUARD

Un grand nombre de personnes sont venues entendre M. L. Normandeau et ont paru très satisfaites des matières qu'il a traitées.

Le 19 février, M. Ernest Dubrule subissait une nouvelle épreuve. L'épouse qu'il s'était choisie il y a peine onze mois, suivant l'appel de Dieu, le quittait pour un monde meilleur. L'entière population de St-Edouard sympathise et partage sa douleur.

Mme Charles Marcoux qui depuis quelques jours est à l'hôpital de St-Paul se rétablit admirablement.

Au programme pour dimanche le 5, une veillée paroissiale sous les auspices du cercle de l'A.C.F.A. de St-Paul. Cordiale invitation. Pensons-y, le 5, à 8 h. p.m.—Corr.

LEGAL

Le mardi, 14 février, Mme O. Casavant est décédée au domicile de Edouard Dumaine après une longue maladie. Les funérailles eurent lieu le jeudi suivant à 10 h. 30 dans l'église paroissiale. Elles furent imposantes. M. le curé H. Goutier fit la levée du corps et officia au service. M. l'abbé Koolen, curé de Vimy, était présent au sanctuaire. Les porteurs étaient les six fils de la défunte, MM. Emile, Henry, Joseph, Homer, Amédée et Aimé Casavant. En plus de ces six garçons trois filles survivent, Mmes Théodule Brisson, Azarie Brisson et Edouard Dumaine. La famille Casavant est une des familles les plus anciennes de la paroisse et des plus estimées. Aussi l'assistance aux funérailles fut très nombreuse. Il y eût beaucoup d'offrandes de prières, une grand'messe de la congrégation des dames de Ste-Anne, dont la défunte était membre. Bouquets spirituels des Soeurs du couvent, Mme Jos. Vaugeois, Mme E. Lemire, Eva Casavant, Mme A. Brisson, Mme Theo. Brisson, Mme Ed. Dumaine, Mme Homer Casavant, Georges Casavant, Edna Casavant, Roch Brisson, Marguerite Brisson, Anita Larose, Alexandra Casavant, Clara Casavant, Yvonne Casavant, Mme F. Larose, Mme H. Létourneau, Mme J. Duthel, Mme A. Maurier, Mme A. Mullen, Alexina Brisson, Célina Brisson, Edna Baert Clara Baert, Alfred Paquette, Emile Casavant, Gédéon Demers, R. Casavant, Pierre Brisson, Léa Carrière, Rosa Cormier, Jeannette Vaugeois, Gabrielle Regimbald, Thérèse Lavoie, Mme L. Provost, Mme L. Rochon, Mme Ed. Pelletier, Mme A. Carrière, Mme A. A. Boisvert, Mme A. Therrien, Marcel Proulx, Simone Proulx, Louise Casavant, une couronne par Amédée et Aimé Casavant, une couronne par Mme Hébert Létourneau. La défunte était née Célina Millette, veuve de Odilon Casavant et âgée de 73 ans. Les funérailles étaient sous la direction de M. Jean Duthel, entrepreneur local des pompes funèbres.

L'assemblée de l'A.C.F.A. eut lieu jeudi dernier. Malheureusement la maladie empêcha M. L. Belhumeur d'être présent; ce fut une déception surtout pour les enfants de l'école du village qui attendaient anxieusement sa visite dans l'après-midi. C'est la troisième fois qu'ils se préparaient, et ils se faisaient une fête de montrer leur savoir-faire et leur habileté à tenir une assemblée d'Avant-Garde. Le nombre des membres actifs est monté à 75. Cette ambition des jeunes devrait être un stimulant pour les plus vieux. Il y avait une bonne assistance à la réunion de jeudi, moins nombreuse cependant que le mois précédent. Plusieurs questions à l'ordre du jour furent étudiées. Puis M. le curé fustigea, comme il le méritait, l'individu qui sous le pseudonyme de l'A.C.F.A., envoya de Legal à M. Mahé de St-Vincent, une letre aussi stupide qu'ignoble; aussi à l'unanimité, une résolution fut votée pour protester avec indignation contre une telle ineptie. Cette résolution est insérée ailleurs dans le présent numéro de la Survivance.

Le succès de notre soirée de dimanche dernier fut plus encourageant que celui des deux dimanches précédents. Espérons que cela continuera. Les prix de la partie de "smear" furent gagnés par Mmes Lorenzo Provost, 1ère, et Johnny Boisvert, 2ème, et par MM. Léo Garneau, 1er, et Paul Mercier, 2ème. Les prix de consolation allèrent à Mlle Léona Proulx et Félix Messier.

Mme Veuve Pelletier, mère, grand'mère et arrière-grand'mère de tous les Pelletier de la paroisse, est dangereusement malade et a reçu les derniers sacrements.

Mme D. Hamel, épouse de M. Daniel Hamel, est décédée subitement lundi matin. Les funérailles auront lieu mercredi de cette semaine.

Les parties de détail de la Ligue de hockey sont commencées. La première partie fut jouée dimanche dernier entre St-Albert et Legal en présence d'une foule considérable. M. A. Gagné, des Eskimos d'Edmonton, était l'arbitre. La partie fut de 2 à 6 en faveur de St-Albert. Les nombreux étrangers, venus d'Edmonton et d'ailleurs, attirés par la renommée de l'équipe de Legal furent désappointés. En effet nos joueurs n'étaient pas du tout, dimanche dernier, à la hauteur de la situation. Ils n'ont pas joué la partie comme ils ont l'habitude de le faire. Il y avait trop de jeu individuel, et peu de combinaisons. L'équipe est capable de mieux que cela. Espérons qu'ils se ressaisiront vendredi prochain à Morinville, où aura lieu la 2ème partie de détail entre St-Albert et Legal. Les deux points de la partie de dimanche dernier furent faits par Léon Riopel et Charles Clément.

L'équipe junior de Vimy est venue mesurer ses forces, mardi dernier, avec celles de l'équipe junior de Legal. Ils s'en sont retournés avec un blanchissage en règle, 7 à 0 en faveur de Legal.

Les juveniles de Clyde sont aussi venus et se sont fait battre par les nôtres.

Baptême: Joseph Louis Paul, né de Noé Rochon et Marie Luce Maurier. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Rochon, grand'parents de l'enfant.—Corr.

N.D.L.R.—Ce courrier devait être publié la semaine dernière. Faute d'espace, nous n'avons pu le publier.

—oOo—

Depuis Adam et Eve, les fous et folles ont toujours été en très grande majorité.

La vie en Alberta

ATHABASCA

Le 6 février avait lieu notre deuxième partie de cartes du cercle Saint-Gabriel. Quoique la température fût bien froide une nombreuse assistance était présente. De beaux prix furent décernés aux heureux gagnants. Cette partie de cartes fut organisée par Mme L. Lessard et notre sympathique M. Crane.

Le 13, c'était le tour de Mmes Gosselin, Bélair et Miller, et malgré la crise économique qui se continue c'est étonnant de voir chaque fois les nombreux assistants tant français qu'anglais qui se pressent autour des tables de bridge et de whist et tout en s'amusant font en même temps la charité puisque ces parties sont toujours données pour notre église.

Lundi, le 13, c'était jour des élections municipales. Six candidats pour le conseil de ville et six commissaires pour les écoles étaient sur les rangs. Pour le conseil: M. C. A. Parker, M. A. McLeod, Mme L. Lessard, M. J. M. Gordon, J. J. Much, J. D. Galloway. Les trois premiers furent les élus, dont Mme Lessard qui par le fait est la première dame à faire partie de notre conseil de ville.

Les élus comme commissaires d'école furent Mme I. Mins, M. J. J. Much, M. C. A. Everit. Les citoyens espèrent beaucoup de ces nouveaux qui promettent de faire tout leur possible, de faire surtout diminuer les taxes et donner de l'ouvrage aux chômeurs.

En visite au presbytère pour quelques jours, le R. P. Calais, O.M.I.

MORINVILLE

Nos élections municipales sont terminées et le conseil de notre ville s'est mis de nouveau à l'oeuvre pour le plus grand bien général. Nous aimons à croire que l'on abattra de la bonne besogne et que chacun se fera un devoir de seconder ceux qui se dépensent pour la chose publique.

Nous avons été charmés par le concert français donné à la radio par les élèves de l'université d'Edmonton. Nous ne pouvons pas nous empêcher d'admirer ces personnes de langue anglaise qui se donnent le trouble d'apprendre une langue étrangère et qui réussissent à la parler si bien. Aimons donc à parler cette langue qui est la nôtre et surtout lorsque nous nous rencontrons avec d'autres personnes de notre nationalité, que l'on ne se permette jamais d'employer d'autre idiome que le nôtre

Nous avons encore à enregistrer un autre décès, cette semaine et c'est celui de Dame Henri Nobert qui nous a laissés vendredi midi. La paralysie l'avait frappée dans la matinée et quelques heures après, elle expirait doucement, après avoir reçu les derniers sacrements de l'église. Elle laisse pour pleurer sa perte un époux qui a toujours manifesté la plus grande bienveillance envers la compagne de sa vie, deux filles et quatre garçons. Les funérailles ont eu lieu le 20 février, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis qui avaient tenu à rendre un dernier témoignage d'amitié envers celle qu'ils ne verront plus. M. Albert Trottier était en charge des funérailles.

Dimanche soir, nous avions une partie de cartes au profit de l'Amicale de notre couvent. La salle était remplie pour l'occasion et l'on joua au whist et au euchre. Le programme de la soirée avait été confié aux enfants de nos écoles de la campagne et de la ville. Les uns et les autres sont venus sur la scène, les uns avec une récitation, d'autres avec une déclamation, d'autres avec un chant et d'autres enfin, dans un drill. Le tout a été magnifique et nous en félicitons nos dévouées institutrices qui ont bien voulu nous ménager ce régal. L'on nous promet pour dimanche prochain des vues de toute beauté. Le sujet est, croyons-nous, "Express Train". L'on en dit beaucoup de bien et déjà les jeunes se promettent de ne pas manquer la représentation.

Notre député local, M. St-Germain, assiste régulièrement aux séances de la session à Edmonton. Il y prend un intérêt tout particulier à cause de la gravité des temps que nous traversons et il songe même à parler sur l'adresse au discours du trône. Il voyage de Morinville à Edmonton tous les jours et cela lui permet de s'occuper de son bureau d'avocat durant l'avant-midi et après-dîner il se rend dans la capitale pour en revenir durant la soirée. C'est donc dire que M. St-Germain gagne certainement sa rémunération de député.—Corr.

N.D.L.R.—Ce courrier n'a pu être publié la semaine dernière, faute d'espace.

Les Anciens du Collège des Jésuites

Les Deux Canards

Comédie en trois actes par Tristan Bernard et Alfred Athis offerte par l'Association des Anciens Elèves du Collège des Jésuites

Dimanche, le 5 mars 1933, à la salle de l'Ecole Séparée à 8 h. 15 — Billet, 25 sous

A cette occasion, nous donnons rendez-vous à tous nos "Anciens" et à tous les Canadiens français à l'Ecole Séparée. Inutile de dire qu'une salle comble serait une manifestation de l'intérêt que porte la population française à l'oeuvre du Collège dans la période de crise qu'il traverse.

En foule! donc, dimanche prochain à l'Ecole Séparée.

VIMY

Dimanche prochain, trois comédies seront jouées ici, deux en français et une en anglais. A en juger d'après les acteurs tels que les Béland, les Lamarche, les Nadon, les Dozois, les St-Arnaud et d'autres sortant de la salle où ont lieu les exercices, avec des éclats de rire, nous croyons pouvoir dire que ces comédies sont très originales. Nous sommes tous dans l'attente de les voir interpréter. Il y aura aussi des chansons et morceaux de musique. Le tout est sous la direction de M. François Landry. On vous attend à Vimy pour dimanche prochain, le 26.

Les "juvéniles de Vimy et de Clyde ont joué à Clyde jeudi passé. Le résultat a été de 4 à 6 en faveur de Clyde. Les points ont été faits par Wilfrid Provençal (3), et par Napoléon Carrière (1). M. Albert St-Arnaud était l'arbitre.

Samedi les juveniles rencontrèrent le club de Legal sur sa patinoire et avec une période supplémentaire Legal remporta la victoire par 5 à 3. Les trois points de Vimy furent faits par Wilfrid Provençal. Lucien Nadon agissait comme arbitre. Les jeunes de Legal sont attendus sur notre patinoire samedi prochain.

Dimanche dans l'après-midi, Burby a joué contre le club de hockey senior de Vimy. Les juges des buts étaient MM. René Beauchamp et Victor Aquin tandis que M. François Landry était l'arbitre. Le résultat fut 4 à 9 en faveur de Vimy.

Un groupe d'amis et voisins se rassemblaient dans la demeure de M. et Mme Georges Lefebvre pour célébrer le 27e anniversaire de mariage et le 51e anniversaire de sa naissance. Etaient présents: MM. Willy Lefebvre, Arthur Taillefer, M. et Mme Oscar Chevrier, M. et Mme Rosaire Fortier, M. et Mme Albreda Fortier, M. et Mme François Fortier, M. et Mme F. Cloutier, M. et Mme M. Jolivette, M. et Mme Joseph Mercier, M. François Fortier, Mme Aimé Fortier, M. et Mme E. Potvin, M. Omer Houle, M. et Mme Hervé Beauchamp. Tous se sont bien amusés jusqu'au moment de retourner chez eux.

Dimanche, M. et Mme Benoit Gagné ont célébré le 7e anniversaire de leur mariage. Au nombre des invités, on remarquait M. et Mme Alexis Lavoie, M. et Mme Edmond Dozois, M. et Mme Thomas Deschatelets, Mlles Antoinette Lavoie et Claire Fagnant et M. Lucien Lavoie. Tous les invités sont partis vers minuit gardant une bonne impression de cette charmante soirée.

En visite au presbytère: M. l'abbé Carter, curé de Barrhead; M. l'abbé O'Maley, vicaire de Clyde.

Baptême. Marie Florence Delia, fille de M. et Mme Gédéon Ouellette. Parrain et marraine, M. et Mme Octave Sénéchal de St-Albert. Porteuse, Mme Hervé Beauchamp.—Corr.

CLYDE

Nous avons le plaisir d'annoncer le mariage de M. Zotique Toupin qui a épousé Mlle Rose Gervais. Le mariage a été célébré à Morinville où habitait Mlle Gervais. Les nouveaux époux vont habiter un terrain près de Clyde et nous leur souhaitons beaucoup de bonheur.

M. l'abbé Sullivan a eu le malheur de se démettre l'épaule, ce qui l'a forcé de passer quelques jours à l'hôpital. Quoique de retour au presbytère, il n'est pas encore entièrement rétabli. Nous lui souhaitons prompte guérison.

M. Paul Devin, expert en radios, dont la renommée s'étend de plus en plus, est allé à Edmonton pour un cours de radiographie qui l'a bien intéressé. M. Devin se montre capable de guérir tous les maux des radios et de faire marcher les plus récalcitrants. Apparemment, l'intérieur de ces instruments, qui semble si compliqué aux profanes, n'a pas de secrets pour lui.

Nous regrettons d'annoncer que M. Moïse Dusseault souffre d'un empoisonnement du sang à la main droite, mal qui résulte d'une coupure. Grâce aux soins du docteur, il va mieux et nous espérons qu'il sera bientôt tout à fait rétabli.

Les vents de ces jours derniers et la nouvelle neige ont un peu bloqué nos routes en certains endroits; malgré cela, on peut encore circuler sans trop de difficulté.

GIROUXVILLE

Radio. Compliments et remerciements mérités à M. le doyen Kerr, de l'Université d'Alberta qui nous a charmés tous par sa voix usée mais si sympathique de "doyen" que nous aimons toujours entendre. Mêmes félicitations à celles et ceux qui ont pris part au programme.

A propos. A 7 hrs. même soir, la Commission de la Radio donnait son concert hebdomadaire, le cinquième, si nous avons bonne mémoire et pas un mot de français n'a été prononcé; annonces, appels de signaux, etc., tout en anglais, même les notes explicatives que nous pouvons trouver sur les auteurs des morceaux d'opéra dans n'importe quel catalogue de records Columbia, et al.

Mais ce qui est pire, c'est que l'on nous a leurrés proprement avant l'établissement de cette fameuse commission en nous faisant croire que le français aurait sa part légitime dans les émissions et que le but était de détourner le public radiophile canadien des programmes américains en établissant une censure et en interdisant la réclame qui se fait autour des remèdes de charlatan. Mais alors, si tout le parlé est anglais, où les auditeurs trouveront-ils la différence entre les émissions américaines et les émissions canadiennes? Humbug! Espérons qu'avec la nomination du colonel R. P. Landry, comme secrétaire de la fameuse commission, on nous dira quelques mots en français, sinon on écrira à ce monsieur. . . en français. . . et on ne cessera d'écrire!

Encore du français. Cette fois, pour féliciter notre agronome bilingue, M. J. H. Tremblay d'avoir trouvé moyen de faire imprimer des contrats pour grains de semence par le Département de l'Agriculture de l'Alberta. A la fin, on se demandera comment il se fait que l'on ait du français si facilement en Alberta, tandis qu'on a tant de misère à en trouver et à en mettre dans la capitale du pays qui se trouve sur la lisière du Québec. Hull, P.Q., Montréal, P.Q., et Québec, P.Q., donc?

CALGARY

Partie de cartes. A la dernière partie de cartes donnée par la société St-Jean-Baptiste, les prix ont été gagnés, au bridge, par Mme L. Poulin, et au cinq cents, par M. Ph. Laurendeau. Un magnifique prix de consolation est allé à Mmes G. Dupré et F. Suais.

Ce même soir, les organisateurs de nos veillées paroissiales ont inauguré un nouveau prix populaire, qui semble avoir reçu l'encouragement de tout le monde. Ce prix nouveau genre consiste en une bourse qui se remplit par autant de cinq sous qu'il y a de joueurs dans la salle. Ce cinq sous naturellement n'a rien à faire avec le prix d'entrée à la veillée. La bourse étant ainsi garnie de nombreuses petites contributions, dont on a fait une liste de tous ceux qui y ont contribué, sera tirée au sort à la veillée suivante. Donc à chaque partie de cartes à partir de maintenant, puisqu'une première bourse est déjà constituée, il y aura un tirage et une création de nouvelle bourse. Pour être sur la liste des personnes qui auront droit de tirer au sort, il suffit d'avoir été présent à une partie de cartes pour l'église et avoir contribué son cinq sous. Et une fois son nom inscrit, il y reste toute la saison, cependant s'il arrive qu'au tirage le sort tombe sur le nom d'une personne absente, la bourse reste à l'organisation et elle sera ajoutée pour les fois suivantes aussi longtemps que le bénéficiaire sera absent. Donc pour hériter de la bourse en question il faut être présent au moment où elle est mise au sort. Ainsi à la prochaine veillée, si le sort désignait le nom d'un absent, il se trouvera que la fois suivante il y aura double montant pour celui qui gagnera. Comme le montant total de chaque bourse varie selon le nombre des joueurs qui y contribuent de leur cinq sous, il peut arriver quelquefois facilement que ce prix vaille la peine d'être gagné pour la belle somme qu'il rapportera à l'heureux gagnant. Et tous les paroissiens de Ste-Famille sont invités à tenter la bonne fortune dès la prochaine partie de cartes qui sera annoncée bientôt.

Assemblée des dames. Jeudi, le 23 février, a eu lieu l'assemblée da la Société des Dames de Ste-Famille, à 8 h. du soir, dans la salle St-Vincent de Paul. C'est l'assemblée annuelle de la société, à laquelle le conseil sortant de charge donne un compte rendu de toutes ses activités de l'année, et c'est aussi à cette assemblée que la société fait l'élection des officiers du nouveau conseil pour l'année qui commence avec l'année générale annuelle de février. Le comité de nomination, chargé aussi de présider à l'élection du nouveau conseil, et qui se compose de Mme V. Despins et de Mme D. Proulx, avait invité, par le courrier paroissial toutes les dames de la paroisse à honorer cette assemblée importante de leur présence.

Réception chaleureuse. D'après une habitude de plusieurs années, la famille J. P. Johnson de cette ville recevait à diner et à veiller, lundi, le 20 février, le clergé de Calgary. S. Exc. Mgr Monahan, Mgr Hetherington, M. le curé Beauregard, le R. P. Walsh, le R. P. Greene, le R. P. Doyle et le R. P. Anderson étaient présents à cette chaleureuse réception du surintendant du C.N.R. pour Calgary. Cette année, la réunion dans la famille Johnson avait quelque chose de particulier: c'est qu'il y a juste 16 ans que M. et Mme J. P. Johnson furent mariés à North Bay par Mgr Monahan, alors curé de l'endroit. L'anniversaire fut agréablement rappelé au cours de la soirée, et le courrier de Calgary joint volontiers ses voeux de longue vie, à ceux qui furent exprimés à la famille à cette occasion.
—Corr.

N.D.L.R.—Ce courrier n'a pu être publié la semaine dernière, faute d'espace.

CHAUVIN

Mariage. Lundi dernier, le 20 février, Mlle Yvonne Poirier, fille cadette de M. et Mme Joseph Poirier, unissait sa destinée à M. Adrien Gagnon, fils aîné de M. et Mme Eloi Gagnon de cette paroisse.

Un grand nombre de parents et d'amis assistaient à la cérémonie qui eut lieu à l'église du Sacré-Coeur. Le R. P. Huet après la cérémonie du mariage célébrait la messe pour les nouveaux époux. M. Léo Gagnon, frère du marié, et Etienne Bélanger, cousin du marié, agissaient comme garçons d'honneur, et Mlles Thérèse Pagé et Alma Comeau toutes deux nièces de la mariée comme filles d'honneur.

Après la messe une cinquantaine de convives prirent place à la table au déjeuner de noce qui fut servi chez le père de la mariée. Le souper fut servi chez le père du marié où une soixantaine de parents et amis des deux familles prirent place.

Le soir tous étaient conviés au théâtre Royal où une gaie sauterie eut lieu qui se prolongea jusqu'aux petites heures.

Les nouveaux mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux de leurs nombreux amis ainsi que les bons souhaits d'une longue et heureuse vie.

Le 9 courant, nous étions au regret d'apprendre que la jeune Yvonne Courchesne était transportée à l'hôpital de Wainwright pour un cas d'appendicite. Elle fut opérée dès son arrivée à l'hôpital car son cas était très urgent.

Les dernières nouvelles nous apprennent qu'elle est en bonne voie de guérison et il est à espérer que nous la reverrons parmi nous sous peu, elle est la fille de M. et Mme Elphège Courchesne.

Vendredi, le 17 mars, Emile Côté et John Girard piquaient une pointe à Wainwright et revenaient le lendemain.

M. Boisvert, après avoir passé l'hiver avec des amis à Chauvin, est reparti pour Girouxville où il doit se préparer pour les travaux du printemps.

M. C. Lachance d'Edmonton et autrefois employé de M. J. P. Desrochers, passe l'hiver ici, l'hôte de M. et Mme Phidyme Simard.

C'est avec plaisir que nous apprenons que M. Léger Roy pour acquiescer à la pression de ses amis, a décidé d'ajouter des épiceries à son magasin, jusqu'à présent son "stock" ne consistait qu'en marchandises sèches et chaussures, il aura maintenant un "stock" complet à la disposition de ses compatriotes et amis, besoin qui se faisait depuis longtemps sentir parmi nos Canadiens français.

M. Roy sera aussi en position de prendre tous les produits des fermiers quels qu'ils soient aux prix du marché.

Nous sommes heureux d'apprendre que M. J. L. Corriveau s'est rendu acquéreur de deux lots dans le village et qu'il doit venir y demeurer au printemps.—Corr.

—oOo—

Un grain de bon sens: La santé est un bien que l'on apprécie quand on ne l'a pas.—Corr.

LAMOUREUX

Samedi, 25 février, par une température idéale, un soleil radieux, avait lieu l'élection du conseiller du district. Jamais peut-être, aucune élection provinciale ou fédérale n'avait réuni autant d'électeurs aux bureaux de votation. La lutte fut certainement chaude et animée. Vers 6 h., on apprenait que le vote populaire donnait la majorité à M. Arthur Rocque. Le nouvel élu nous prie d'exprimer à ses électeurs ses sincères remerciements pour leur loyal support, et leur assure qu'il n'épargnera aucun effort pour justifier leur confiance. Pour nous, nous offrons nos vives félicitations à M. Arthur Rocque. Qu'il nous soit permis de complimenter les deux autres candidats: MM. Arthur Lamoureux et Omer Villeneuve pour la façon dont ils ont conduit leur campagne et la manière dont ils acceptent la défaite.

Dimanche après la messe avait lieu l'assemblée de l'A.C.F.A. Beaucoup de personnes s'y rendirent afin de signer la pétition pour la monnaie bilingue. Les commissaires des différentes écoles étaient aussi présents pour la préparation du concours de français.

A la partie de cartes, le soir, il y avait une splendide assistance. On a joué aux cartes jusqu'à 10 h. Les gagnants des prix ont été parmi les dames: 1er prix, Mlle Angèle Lamoureux; 2ème, Mme Hector Lamoureux; consolation: Léona Lamoureux. Ces prix ont été offerts par Mmes Siméon Langlois, Joseph Normandeau et Emilien Paradis.

Parmi les hommes: 1er prix: Eugène Rocque; 2ème, Joseph Gravelle; consolation: René Vézina. Ces prix ont été donnés par M. le curé, Léo Godbout et Emilien Paradis. Le prix d'entrée a été remporté par Mme Em. Paradis et la rafle par Mme Sim. Langlois; l'un offert par Omer Villeneuve et l'autre par Marcel Denault.

Après le réveillon, le concert débuta par des morceaux de musique exécutés par l'orchestre Langlois, Campeau, Couture. Ensuite quatre fillettes de l'école Ste-Claire: Berthe Rocque, Cécilia Gaumont, Léonie Rocque et Léontine Gravelle, sous l'habile direction de leur gentille maitresse Mlle Ernestine Boisjoli, nous firent entendre une charmante chanson accompagnée de gestes. Puis dans leurs robes aux brillantes couleurs exécutèrent avec grâce une danse enfantine. Le tout fut très goûté de l'assistance.

Elphège Lamoureux accompagné au piano par Arthur Adams nous donna une "chanson tyrolienne'. Ce fut une révélation pour l'auditoire qui applaudit à outrance, si bien que les deux jeunes gens rappelés, durent y aller d'un autre morceau de piano et de violon.

Pour finir, nous entendîmes une jolie pièce comique, jouée par Alma Langlois et Maurice Couture. Comme toujours nos jeunes acteurs s'acquittèrent avec aisance de leur rôle, et ce fut une bonne demi-heure de gaieté pour tous. Merci à tous et à nos visiteurs de Fort Saskatchewan.

Mlle Albertine Normandeau de Girouxville, est en visite pour quelques jours chez son frère, M. Joseph Normandeau.

Nous avons appris avec peine que M. et Mme Cyrille Demers de Girouxville, anciennement de Lamoureux, ont été éprouvés cruellement par un désastreux incendie. Nous prenons part à leur douleur et leur offrons nos sincères sympathies.
—Corr.

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—

No 1 Nord	28½
No 2 Nord	26½
No 3 Nord	25½
No 4 Nord	24
No 5 Nord	23
No 6 Nord	22
Fourrage	19

Avoine—

No 2 C W	11
No 3 C W	08
Fourrage	08

Orge—

No 2 C W	10½
No 3 C W	10
No 4 C W	09

Seigle—

No 2 C W	13½
No 3 C W	11½
No 4 C W	07½

Prix à Vancouver

Blé—

No 1 Nord	48⅞
No 2 Nord	44⅜
No 3 Nord	43⅜
No 4 Nord	42⅜
No 5 Nord	41⅛
No 6 Nord	39⅞
Fourrage	36⅞

Prix à Winnipeg

Blé—

No 1 Nord	46⅛
No 2 Nord	44¼
No 3 Nord	43
No 4 Nord	41¾
No 5 Nord	38⅞
No 6 Nord	36¾
Fourrage	32⅞

Avoine—

No 2 C W	24¼
No 3 C W	21½
Fourrage	21¼

Orge—

No 3 C W	27⅜
No 4 C W	25½

Seigle—

No 1 C W	31¾

Prix à Edmonton

Bétail—

Taures de choix	2.75 à 3.25
Veaux de choix	4.00 à 4.75
" qualité moyenne	3.25 à 3.50
Bouvillons (steers) de choix	3.25 à 3.50
Boeuf de choix	1.75 à 2.00
" ordinaire	1.00 à 1.50
" commun	0.50 à 1.00
Mouton de choix	4.00 à 4.25
" de l'année	2.00 à 3.00
Brebis	1.00 à 2.00
Porc à bacon	2.65

Crème—

Spéciale	17
No 1	15
No 2	12

Oeufs—
(Variations quotidiennes)

Extras	22
Frais No 1 (First)	20
Oeufs de poulettes	17
2ème qualité	15

Beurre—

En boîte, la lb.	25
Enveloppé, la lb.	24

(Ces prix sont préparés le mardi soir)

LA METROPOLITAN LIFE ATTEINT UN NOUVEAU RECORD

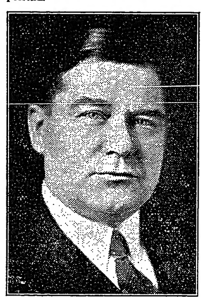
Elle paye encore à ses assurés plus de cent millions de dollars en dividendes

Le rapport canadien indique un progrès

En faisant l'exposé de son état financier et de ses opérations durant 1932 aux détenteurs de plus de 42 millions de polices d'assurance-vie, le rapport annuel de la Metropolitan Life Insurance Company indique encore: vigueur et progrès.

L'actif a été accru — le surplus et la réserve pour les éventualités ont été augmentées — le revenu en espèces de 1932 est supérieur à celui de 1931 et les sommes réservées pour rencontrer les dividendes aux assurés durant 1933 dépassent, pour la deuxième année consécutive, cent millions. Tous ces faits saillants du rapport prouvent la confiance générale du public, dans l'assurance-vie et la Metropolitan. Ils démontrent encore l'influence stabilisatrice de l'assurance-vie dans le marasme sans précédent que le monde traverse à l'heure actuelle.

Au 31 décembre dernier l'actif de la Compagnie se chiffrait par $3,769,372,425 établissant encore la Metropolitan comme la plus considérable institution financière au monde. Cet actif a accusé durant 1932 une augmentation de $179,256,771. La compagnie a toujours été reconnue pour sa politique de placements de tout repos, et le rapport fait ressortir le haut calibre et la diversité de ces placements. Ils constituent un énorme rempart de sûreté pour les assurés de la Metropolitan.



HARRY D. WRIGHT

Troisième Vice-Président et Gérant au Canada de la Metropolitan Life Insurance Company qui est convaincu que les opérations de la Compagnie durant 1932 reflèrent la solidité de la base économique du Dominion.

Le revenu de la Metropolitan durant 1932 — le plus considérable dans l'histoire de la Compagnie — s'est chiffré par $921,953,100 — une augmentation de $14,859,229 sur 1931. Les articles se rapportant aux paiements en espèces et aux nouveaux placements faits par la Compagnie durant l'année sont d'une signification et d'un intérêt particuliers. Le troisième Vice-Président et Gérant du Canada, M. Wright, signale que la moyenne du revenu quotidien de la Compagnie, qui est de $3,032,740, suffit amplement aux paiements courants aux détenteurs, aux additions nécessaires aux réserves, aux dépenses courantes, et permettait aussi d'augmenter le surplus de façon appréciable.

Les paiements en espèces aux assurés ont atteint, en 1932, un chiffre record — au delà d'un demi-billion de dollars ayant été payés à raison de $3,856.94 par minute pour chaque jour ouvrable de huit heures. Le fait que de ce montant $400,000,000 ont été versés aux assurés vivants est très significatif. Ce chiffre représente plus de deux fois et demie le montant des bénéfices mortuaires qui se sont totalisés par $151,262,286.

La Compagnie a fait durant l'année des placements s'élevant à plus de $300,000,000 et a porté le montant des espèces en caisse de $39,756,769 à $64,025,923.

Un montant de $26,550,000 fut ajouté à la réserve pour les éventualités, qui se chiffre actuellement à $43,000,000, et le fonds de surplus fut accru de $13,541,502, portant ce fonds à près d'un quart de billion de dollars — $240,811,739.

Dans ses commentaires au sujet des dividendes aux assurés, M. Wright remarque: "Pour la deuxième année consécutive la réserve affectée au paiement de ces dividendes dépasse cent millions. Ceci constitue un record dont la raison se trouve dans la réduction des dépenses et la décroissance de la mortalité. Addition faite de la réserve de 1933, la Metropolitan a payé ou crédité à ses assurés, en dividendes et bonis, depuis son organisation $823,137,177."

La Metropolitan a 2,761,136 polices d'assurance-vie en cours au Canada, chiffre supérieur pour le Dominion à toute autre compagnie d'assurance, et ses opérations du dernier exercice dénotent pour le pays une situation économique bien assise.

Plus de $222,000,000 d'assurances-vie ont été émises en 1932, portant le total de la Metropolitan Insurance en vigueur au Canada à plus d'un billion de dollars. Les placements en Canada sont maintenant de $241,000,000, ayant été augmentés par plus de $10,000,000 en 1932.

La Metropolitan Life a son siège social canadien à Ottawa et 104 bureaux succursales où travaillent 3200 employés canadiens — elle contribue donc au progrès économique du Dominion. Les déboursés et paiements versés aux assurés du Canada, ainsi que les placements faits dans ce pays, l'emportent de plus de $100,000,000 sur le montant des primes perçues en Canada depuis que la Compagnie y a commencé ses opérations en 1872.

Continuant à travailler au bien-être de ses assurés, les infirmières de la Metropolitan ont fait, en 1932, près de 400,000 visites gratuites au chevet des détenteurs de polices industrielles et collectives. Et durant l'année, plus de 3,000,000 de brochures traitant de questions de santé ont aussi été distribuées.

ROME.—La population totale de l'Italie s'élevait au 30 novembre dernier à 42,312,000 habitants, soit 134,9 par kilomètre carré.

Nos risques économiques

Un griffonnage de réorganisation nouvelle

Par le R. P. Emile Bouvier, du Collège des Jésuites

(Suite)

Augmentation du pouvoir d'achat du peuple, hausse des salaires, diminution de la part du capital, réduction des heures de travail afin de permettre même à deux équipes de travailler, voilà les points essentiels de cette loi du revenu.

Loi de saturation

Elle présente une distinction qui fait sourire, car la saturation semble sa propre loi. La distinction malgré sa subtilité apparente fait ressortir deux points essentiels: produire et saturer les marchés, produire et saturer les consommateurs. Aujourd'hui on ne produit plus pour la demande mais pour les marchés. L'histoire ne nous parle que de surproduction agricole et industrielle.

Après la guerre de 1914, l'Amérique produisait comme si l'Europe ne devait jamais se relever de ses ruines. La production mondiale du blé s'élève de 882,000,000 quintaux en 1913 à 1,015,000,000 en 1930; la consommation par contre diminue de 4.1 pour cent par tête d'habitant. Cette surproduction a causé une baisse du pouvoir d'achat des cultivateurs; la valeur des récoltes canadiennes en 1930 était de $662,040,900; en 1931, $426,656,400; en 1932, $424,057,900.

Même désarroi dans l'industrie! Après 1918, le Brésil double la production du café. Les cuirs, sucres, caoutchouc, cuivre inondent les marchés. En 1927, l'Allemagne, le Brésil, l'Australie, l'Indo-Chine française furent l'objet d'une dépression, signe avant-coureur de la dépression de 1929. Ce n'était pas parce que la demande des industriels diminuait; au contraire, à la fin de 1928 et au début de 1929, leurs besoins se multiplièrent. Mais les pays de matières premières gardaient toujours l'allure de la guerre et la production dépassa les besoins des industriels même en temps de prospérité. La chute des prix commença. En juin 1929, vous avez vu sur le marché de Londres, les prix du plomb, du zinc et de l'étain tomber respectivement de 34 p.c., 28 p.c. et 33 p.c. Les manufacturiers profitent alors de l'aubaine. La disproportion entre les prix des matières premières et les produits manufacturés leur apporte de fabuleux bénéfices et les ambitionne à quintupler la quantité de produits, à perfectionner l'outillage pour que la main-d'oeuvre leur coûte moins cher et nous voici à la surproduction technologique qui jette tant d'ouviers hors travail. Aux Etats Unis, la productivité dans les pneus augmente de 292 p.c.; on produit 900,000,000 de chaussures pour une consommation de 300,000,000; on manufacture 8,000,000 d'automobiles pour un écoulement de 6,000,000; on peut produire 750,000,000 tonnes de charbon pour une demande de 500,000,000. Ajoutez à cela un déplacement de personnel ouvrier pas facile à corriger; une machine pour fabriquer les rasoirs avec un seul opérateur fait le travail de 500 hommes; dans les bouteilles, un opérateur remplace 18 hommes; dans la brique, un homme en fabrique 450 quand la machine en sort 40,000 dans le même temps.

Faut-il pour cela condamner le machinisme?

Faudrait-il condamner la rationalisation aboutissant à la surproduction? Si avant 1929, l'industrie rationalisée a augmenté la main-d'oeuvre, comme par exemple l'industrie électrique de 65 p.c., celle du pétrole de 30 p.c., il n'y a pas de doute que de nos jours, elle cause un déplacement dans le personnel travailleur pas suffisamment gradué. L'ouvrier spécialisé n'est pas facile à remplacer.

La grande erreur de nos producteurs c'est de produire n'importe quel produit, peu importe qualité ou quantité et à force d'annonces à la radio ou dans les journaux de l'imposer aux marchés, créer la demande plutôt que de s'y adapter; ils se laissent leurrer par la promesse des affaires et sacrifient les consommateurs pour les marchés futurs.

Pour comble de malheur, le nationalisme économique les empêche de rejoindre les consommateurs dans le domaine international. Le cartel du blé a été tenté; mais le contingentement de la production du blé doit céder devant les intérêts nationaux. Depuis le traité de Versailles, chacune des 27 souverainetés douanières d'Europe travaille à sa suffisance. La politique protectionniste s'élève sur 20,000 kilomètres de frontières. Pas besoin d'aller si loin: le tarif entre le Canada et les Etats-Unis. Il est bien évident que tant que les pays se cabreront face à face, que dans leurs traités ou accords commerciaux ils chercheront l'échange de la plus grande quantité de produits plutôt que le marché stable et rationalisé, il y aura désordre, déséquilibre dans la balance entre consommation et production.

A la loi des lanceurs d'affaires!

Elle limite et contrôle les profits, les dividendes et tente d'éliminer les parasites qui vivent au dépens des consommateurs. Demandons-nous d'abord si le contrôle serait compatible avec la discipline des affaires, c'est-à-dire avec la concurrence et le profit?

En fait, le contrôle signifie direction, tempérament, il implique limitation quelconque quelque part. Ajuster par exemple la production à la consommation présuppose un certain contrôle de prix et une marge bien définie de profits. Comment ajuster sans budgéter la production. Comment budgéter sans prévoir la demande et comment prévoir la demande sans s'assurer de son pouvoir d'achat, ce qui veut dire voir au salaire, au maintien du travail et à la vente des produits agricoles. De plus, pour donner le rendement, le contrôle doit avoir l'oeil non seulement sur une industrie, ni même sur un groupe d'industries mais sur toute la production industrielle de peur que les incontrôlées ne se moquent de ses directions. La métamorphose nous présenterait alors de l'Etatisme tout pur.

Pourquoi n'en pas finir, objecterait-on, avec le régime de la concurrence et du profit? L'expérience ne montre-t-elle pas d'ailleurs que les affaires fonctionnent sans le motif profit dont parlent tant la vieille institution et les vieux manuels? Aujourd'hui le fonctionnement, la propriété et le contrôle des industries sont séparés. Exemple: le chemin de fer de Pensylvanie. Pas un seul directeur ou officier détient plus que 0.1 de 1 p.c. des parts. Tous les directeurs des coalitions du chemin de fer Pensylvanie ne possèdent pas plus que 0.7 de 1 p.c. des stocks (cf. American Economic Review de décembre 1931, page 79). Bien plus, les immenses profits désorganisent l'industrie, causent les incertitudes des marchés, passent dans la colonne des surplus, des placements, servent à la spéculation. On en a la preuve dans le fiasco actuel. Pourquoi ne pas mêler alors toutes les activités économiques dans un immense pool national dirigé par une seule tête?

Ici, soyons prudents!

Confondre contrôle et accaparement tout comme supprimer le profit et la concurrence nous sortirait en fait de la vérité, et du juste milieu pour nous lancer aux extrêmes. Or, en institutions sociales, les changements brusques et violents n'ont pas le même effet que dans le spirituel où les conversions foudroyantes sont le point de départ d'éminentes saintetés

Le contrôle, dans ce cas, prendrait le sens de mesure, de bon sens, de limites et le profit s'entendrait du profit raisonnable. Autre chose un profit excessif. Plus d'une fois la tentation nous vient de l'enrayer de l'organisation sociale quand on entend parler de salaires de $10,000, $15,000, $20,000, quand on sait que les intermédiaires viennent frapper les produits de l'usine ou des champs d'une surcharge de 65 p.c. Faudrait-il supprimer un droit par suite des abus? Autant vaudrait supprimer le mariage à cause des divorces. S'agit-il de drainer le capital vers l'industrie, d'économiser l'effort humain et d'accroître son rendement, le profit fabuleux est à condamner, mais le profit raisonnable—comme l'intérêt de 3, 4, 5 et 6 pour 100—est nécessaire et aussi juste que le salaire de l'ouvrier. On peut donc juxtaposer le contrôle et le profit; l'économie de profit se change en économie de rendement, dès qu'elle devient disciplinée dans la recherche des bénéfices.

Devoirs des chefs!

Les gouvernements portent ici de sérieuses responsabilités: ils doivent encourager les coopératives pour diminuer le nombre des parasites, interdire effectivement le mouillage des actions, surveiller l'augmentation du capital-actions des compagnies, surveiller l'attribution aux fondateurs ou créateurs d'amalgames, ou réorganisateurs de corporations, surveiller, dis-je, l'attribution de parts qui ne leur coûtent rien, couper court à tout capital fictif. Hélas! Nous sommes forcés de sortir de l'économique dès que la coalition politico-financière entre en jeu. "A tout cela, déplore Pie XI, viennent s'ajouter les graves dommages qui résultent d'une fâcheuse confusion entre les fonctions et devoirs d'ordre politique et ceux d'ordre économique, telle la déchéance du pouvoir: lui qui devrait gouverner de haut, comme souverain et suprême arbitre, en toute impartialité et dans le seul intérêt du bien commun et de la justice, il est tombé au rang d'esclave et devenu le docile instrument de toutes les passions et de toutes les ambitions de l'intérêt." (Quadragesimo anno).

Ce sera la bête noire de la réorganisation financière que j'effleure simplement. "Ce qui à notre époque frappe tout d'abord le regard, ce n'est pas seulement la concentration des richesses, mais encore l'accumulation d'une énorme puissance, d'un pouvoir économique discrétionnaire, aux mains d'un petit nombre d'hommes qui d'ordinaire ne sont pas les propriétaires mais les simples dépositaires et gérants du capital qu'ils administrent à leur gré." (Pie XI).

(à suivre)

Lettres de nos lecteurs

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui parait sous cette rubrique.

En marge d'initiatives récentes

M. le rédacteur,

Certains mouvements commencés depuis peu, parmi les Canadiens français, semblent indiquer chez nous un réveil de fierté nationale. La campagne de refrancisation entreprise dans Québec, par la Société des Arts, Sciences et Lettres, la fondation de la revue "L'Action Nationale", le manifeste de la jeune génération, sont des signes évidents de ce réveil, qui bien qu'un peu tardif, n'en est pas moins bienvenu.

L'épuration de nos "moeurs" commerciales, la pénétration, dans notre vie sociale, de nos particularités ethniques; l'éducation du "grand public" sur notre histoire, les leçons qu'elle comporte, notre situation réelle, ce que nous avons été, ce que nous sommes et ce que nous devons être, et enfin, la revendication juste et énergique de nos droits sont des choses qui s'imposent. L'étonnant, c'est que ces mouvements n'aient pas commencé plus tôt.

Aux amateurs, hélas! trop nombreux chez nous, de la somnolence et du laissez-faire, qui voient dans toutes revendications patriotiques un geste anormal, répondons par de l'action. "De l'action, voilà ce que réclament les temps modernes", s'écriait, il y a quelques années, un conférencier éminent, dans une allocution acéjiste. Le temps n'a pas diminué la valeur de cette assertion; il n'a fait au contraire que l'augmenter. Et cependant, à voir ce qui se passe autour de nous, on serait porté à en douter tant nos compatriotes de toutes classes et de toutes conditions, s'évertuent, pour la plupart, à n'être que de quelconques automates.

Si nous jetons par exemple un regard dans notre monde commercial, qu'y voit-on? De nos compatriotes ayant réussi dans les affaires, combien donnent à leurs entreprises une allure franchement française? Le rouge nous monte au front lorsqu'on constate avec quel sans-gêne désinvolte nos petits parvenus et arrivistes de toutes catégories, sabotent les droits de la race. Le Canada français compte un bon nombre de firmes importantes; la plupart, pour ne pas dire toutes, sont présentées au public, sous une désignation anglaise, portant en queue un banal "limited" que l'on remplace quelquefois par un "registered" ou un "incorporated". Quel beau sujet d'orgueil pour le propriétaire d'une telle entreprise! Certains maniaques poussent le ridicule jusqu'à donner à leurs produits des noms anglais et à ignorer complètement le français dans l'étiquetage de ces produits. Pour combler le plateau, quelques-uns de ces flancheurs, apparemment inconscients, posent aux prédicateurs de patriotisme. Non! mais là, voyez-vous tel bonhomme—surhomme dans son entourage—débiter sur un ton grandiloquent un discours de St-Jean-Baptiste, où la beauté de la forme égale la solidité du fond, puis ce discours terminé, filer prestement s'enfermer derrière une façade anglaise. Si le ridicule tuait. . .

La même absence de fierté et de courage, la même insouciance de nos droits, le même snobisme malséant se révèlent à tous les degrés de l'échelle commerciale. Il y a certes des exceptions, mais ces rares exceptions ne font que confirmer la règle. Ceux de nos marchands et hommes d'affaires divers, qui ne craignent pas d'affirmer les droits de leur langue, méritent toute notre admiration, et cela d'autant plus que leur nombre se fait petit, mais à côté de ces "patriotes par l'exemple, il y a la foule de propriétaires de "General Store," "Butcher Shop", "Barber Shop", "Pool Room", "Meals at all hours", "Travellers' Accommodations", "Drug Store", "Bakery", et des "Retailers" et "Dealers" de je ne sais quoi, etc., etc. Possesseurs de commerce de premier ou de treizième ordre manifestent la même bêtise.

Un sursaut d'énergie nationale et de fierté blessée semble venir à propos secouer cette masse de dormeurs; les mouvements indiqués plus haut nous portent à le croire. Nous y joindrons-nous avons toute l'ardeur que les Canadiens savent apporter à la défense d'une cause, aux heures difficiles? Apporterons-nous à cette oeuvre de relèvement de la race la même ténacité dont nous avons fait montre dans d'autres domaines?

Je termine par ceci: Sir Wilfrid Laurier adressait un jour la parole à l'occasion d'une St-Jean-Baptiste, (encore une St-Jean-Baptiste, mais cette fois ça diffère un peu). C'était au plus fort de l'exode des nôtres aux Etats-Unis. "Je me refuse, disait l'homme d'Etat canadien, de parler patriotisme tant que nous n'aurons pas arrêté cette émigration de nos compatriotes." Le coulage de notre capital humain est maintenant arrêté, mais parodiant les paroles de Laurier, ne peut-on pas dire, chacun de nous, en son for intérieur: "Je me refuse de parler patriotisme tant que j'assisterai impassible à tous ces crimes de lèse-patriotisme."

Plus que d'invités à une déclaration de sentiments douteux, nous avons besoin d'actes qui proclament nos convictions. Donnons donc dans le mouvement commencé; travaillons, chacun dans sa sphère, à l'épuration de notre vie industrielle, financière et sociale nos traditions et nos coutumes, en un mot, soyons partout de vrais canadiens français; ce sera encore le meilleur moyen d'être de bons Canadiens tout court!

Réactionnaire.

—oOo—

Aux énergiques l'àvenir

M. le rédacteur,

La survivance des petites nationalités a toujours étonné le monde, parce que le monde a toujours méconnu la psychologie des âmes résolues qui ont jeté tout le poids de leurs énergies dans la lutte pour l'existence. "La persécution, disait Mgr Langevin, décourage les races sans vigueur et les hommes sans convictions, comme la tempête abat les arbres sans racines; mais elle provoque et ranime, le courage des coeurs vaillants".

Ah! Dieu merci, non, tout n'est pas ici-bas dans le triomphe brutal de la force: les coups de charrue sont encore plus glorieux et plus féconds que les coups d'épée, et c'est grâce à eux que l'avenir nous réserve la liberté d'être Canadiens français dans notre mode de penser, de sentir, d'aimer, de croire et de parler.

Oh! je sais bien que cet optimisme n'est pas du goût de tout le monde. Il y en a que la lutte fatigue, qui s'en vont par tous les chemins, criant de gauche à droite: "A quoi bon nous battre? nous ne sommes pas le nombre, nous serons écrasés, nous comprometterons notre cause à toujours réclamer nos droits". Vous l'avez entendue, n'est-ce pas? cette pérémiade des égoïstes et des lâcheurs, qui veulent poursuivre en paix leurs rêves de fainéants.

Eh bien! arrière, engeance maudite des lâcheurs et des défaitistes, fléau des peuples en marche et destructrice des moissons pleines de promesses! Il y a de l'espoir tant qu'il y a de la vie au coeur; et par patriotisme, par religion, il faut impitoyablement fermer l'oreille, comme à une trahison, à tout ce qui ne chante pas l'espoir invincible. Voulez-vous un bon moyen de hâter la mort de notre peuple? C'est de toujours répéter qu'il est à l'agonie. Voulez-vous un bon moyen de le faire vivre? C'est de vous tâter les muscles, de vous mettre la main sur le coeur, et, debout, fiers et libres, répondre à tous ceux à qui il reste encore l'envie de vous voler nos droits: "Venez les prendre"!

Franc et Sans Dol.

—oOo—

Une protestation

M. le rédacteur,

A la réunion des membres de l'A.C.F.A., cercle de Legal, tenue le 16 février 1933, la résolution suivante fut adoptée unanimement.

"Attendu que les membres de l'A.C.F.A., cercle de Legal, ont lu avec indignation dans la Survivance du 8 février, la copie de la lettre mallée à Legal, adressée à Mlle Germaine Mahé de St-Vincent et signée A.C.F.A., à propos d'une composition française intitulée "Pourquoi suis-je avant-gardiste".

"Nous protestons énergiquement contre cette insulte à Mlle Mahé, et nous sommes convaincus que la personne qui en est l'auteur est nullement affiliée au cercle de Legal.

Le recensement de la population de la Cité du Vatican

Au 31 décembre dernier, la Cité du Vatican comptait 1,025 habitants, dont 735 citoyens vaticans et 290 résidents.

Si l'on tient compte de la nationalité d'origine, la population de la Cité se répartit de la façon suivante:

Italiens: 578 hommes; 275 femmes.
Suisses: 117 hommes; 4 femmes.
Français: 8 hommes, 2 femmes.
Allemands: 8 hommes; 1 femme.
Américains du Nord: 1 femme.
Polonais: 2 femmes.
Lithuanie: 1 femme.

On compte, de plus, neuf garçons et une fille nés dans la Cité après le Concordat et n'ayant pas, par conséquent, d'autre nationalité que la vaticane.

—oOo—

Médecin et empereur

Frédéric-le-Grand, parlant un jour avec le docteur Zimmerman des erreurs de la médecine, lui demandait d'un ton railleur:

—Combien de personnes avez-vous tuées, docteur, dans le cours de votre existence?

—Moins que Votre Majesté, répondit Zimmerman, et sans en retirer aucune gloire!

NOUVELLES D'EDMONTON

Les quilles chez les Anciens Elèves

Lundi, le 27 février 1933

Coeurs			
Tremblay	159	141	136—436
Morin	147	117	123—387
Gaucher	124	111	110—345
Bas points	144	142	141—427
Trèfles			
Ketchen	99	97	96—292
Riopel	140	154	110—404
Poirier	224	147	121—492
Leblanc	151	156	169—476
Handicap	12	12	12— 36
Carreaux			
Bernier	145	163	137—445
Fortier	132	133	150—415
Joncas	125	144	145—414
Jenvrin	115	—	—115
Voz	—	117	113—230
Piques			
Côté	141	137	128—406
Belland	126	89	115—330
Picard	159	174	180—513
Bas points	125	127	123—375
Handicap	21	21	21— 63

CERCLE BELLARMIN DE L'A.C.J.C.

SURCAPITALISATION

"La surcapitalisation dans les utilités publiques". Titre à effrayer. . . Mais non! L'assistance à cette deuxième conférence du R. P. Bouvier, S.J., ce soir, sera plus nombreuse que d'habitude.

Et les invités, comme les membres seront tellement intéressés qu'ils demanderont au P. Bouvier s'il ne pourrait pas donner des cours semi-publics sur l'Economie politique.

Qu'en dites-vous?

* * *

—Prête-moi vingt-cinq sous, Pit.

—Encore de l'argent? Pourquoi, Jos?

—Le 17 mars, à St-Joachim.

—Qu'est-ce qu'il y a le 17 mars, à Saint-Joachim?

—T'as pas entendu?

—Non.

—T'en rappelles, l'an passé, ils en ont donné un bon: "Est-ce que les Canadiens de Québec devraient venir s'établir en Alberta".

—Dis donc ce que tu veux dire: le débat du Cercle Bellarmin sur. . . ma foi! je l'sais pas sur quoi!

—Y'parait qu'ils ont des bons orateurs. Viens-tu?

—On y va!

Le secrétaire.

Coin des BONNES AMIES

L'assemblée du mois de mars aura lieu lundi prochain, le 6, à 8 h. 30 p.m., chez Madeleine Jenvrin. Nous espérons que la température sera plus favorable qu'à nos dernières assemblées et que les membres s'y rendront sans manquer. Allons! les amies, il y a longtemps qu'on a vu vos visages souriants. . . pas tous, mais quelques-uns. Y serez-vous? Nous comptons sur vous.

* * *

Il nous a été donné le privilège de présenter le programme français à la radio mardi, le 7 mars. Gilberte McNeil est en charge de l'organisation et nous espérons que les anciennes nous communiqueront leurs impressions.

La secrétaire.

Dans l'assurance

Nous avons le plaisir d'annoncer que M. J. O. Pilon est à l'emploi de la "North American Life", compagnie d'assurance établie en 1881 et dont le bureau chef se trouve à Toronto. Il va sans dire que M. Pilon compte sur l'encouragement de ses compatriotes. Si l'on veut communiquer avec M. Pilon, on trouvera son adresse, à la page sept, sous la rubrique des cartes professionnelles.

En visite à nos bureaux

M. et Mme Euclide Villeneuve de Lamoureux à l'occasion de leur passage en ville sont venus visiter les bureaux et les ateliers de la "Survivance". Ils sont retournés enchantés de la visite de l'immeuble où se dirige et se compose le journal des Franco-albertains.

En promenade

M. François-Xavier Cormier, demeurant actuellement à Vancouver, mais autrefois paroissien de l'Immaculée Conception, est en promenade chez ses nombreux amis.

Radio-Concert
POSTE A.C.F.A.
745 Kilocycles

Concerts français tous les mardis à 8 h. 30 p.m.

Allo, allo, ici l'A.C.F.A. Edmonton. Studio du Journal CJCA.

Une rumeur est parvenue jusqu'à Edmonton que M. le Dr S. Sabourin organise un choeur d'artistes à St-Paul. On m'a prié d'exprimer à nos amis le vif désir qu'on aurait de les entendre à la radio. Nous souhaitons qu'ils puissent se rendre à nos voeux et que la pensée du plaisir qu'ils procureront à tous suffise pour vaincre leurs hésitations et aplanir les difficultés. Les gens de St-Paul sont des artistes et des patriotes, nous les attendons et nous les entendrons.

Nous inscrivons au programme du Cercle Jeanne d'Arc "Les Semailles", morceau chanté par M. Louis Normandeau et demandé par Mme J. C. Hardy de Falher. Nous notons aussi "Je suis un ténor léger", chanté par M. le Dr E. Boissonneault et demandé par un ami qui désire conserver l'anonymat.

Le concert du Cercle Français a remporté un grand succès et nous avons reçu des compliments unanimes que nous sommes heureux de transmettre aux organisatrices ainsi qu'à M. le Doyen Kerr, président.

Nous avons applaudi vendredi Mlle Z. Rogiers dans le programme donné par l'Université sur la chaîne des postes d'Edmonton, Kamloops et Vancouver.

Ce soir le programme des élèves du Collège des RR. PP. Franciscains aura fait plaisir à tous et nous en entendrons parler dans les prochains courriers.

Mardi prochain, le 7 mars, nous écouterons les Bonnes Amies dans le programme suivant:

1. "Les Bonnes Amies sont là!", choeur.
2. "Y'a des Loups", de René de Buxeuil, solo par Mlle Annette Pepin.
3. "Le Cavalier arabe", monologue, par Mlle Gertrude Amyot.
4. "La Sérénade des Anges", par Concone, trio. Mmes Bouchard et Geo. Lambert et Mlle G. Baril.
5. La sérénade de Tocelli, solo par Mlle Germaine Lambert.
6. Révélation, scène dialoguée, par Mlle Gertrude McNeil, (Mme Pochon) et Mlle Berthe Dorais (Joséphine).
7. L'Anneau d'argent, de Chaminade, solo par Mlle Albertine Lessard accompagnée par Mlle Gertrude Amyot.
8. Le drapeau de Carillon, paroles d'O. Crémazie. Quatuor, solo par Mlle Gertrude Baril.
9. Chant des Bonnes Amies, choeur.

L'organisatrice du programme est Mlle Gilberte McNeil et l'accompagnatrice au piano, Mlle Marie Alice Pepin.

Nous ajoutons aux paroisses qui nous écoutent, les noms suivants:

Saskatchewan: Laflèche.

Colombie britannique: New Westminster.

Alberta: Villeneuve et Picardville.

Dans les provinces de Saskatchewan, Alberta et Colombie il y a au moins 60,000 radios et probablement plus de 200,000 auditeurs. Nous laissons à nos lecteurs le soin de deviner combien écoutent les artistes qui se font entendre chaque semaine d'Edmonton.

Il n'y a pas besoin de faire un grand effort d'imagination pour comprendre l'importance des émissions françaises; elles créent dans la population très mélangée de nos provinces un sentiment favorable à notre culture et à nos traditions.

Nous n'avons jamais eu dans l'histoire du Canada de moyen aussi puissant d'influencer l'opinion publique: Riez et tout le monde rit avec vous. Pleurez et vous pleurez seul, dit un vieux proverbe.

C'est la pensée de la responsabilité assumée par tous ceux qui prennent part aux concerts français à la radio qui contribue le plus puissamment à captiver l'intérêt des nôtres. Le succès de chacune des organisations, l'encouragement que nous recevons de tous nos auditeurs, le dévouement des artistes, leur talent, leur effort soutenu et intelligent pour bien dire et bien faire, tout enfin, tend à développer un sentiment de fierté patriotique vraiment impressionnant.

Paul JENVRIN.

ST-FRANCOIS D'ASSISE

Cercle Saint-François de l'A.C.F.A. Edmonton-Nord

L'assemblée générale du cercle St-François eut lieu dimanche, le 26 février. Elle débuta par une partie de cartes et les prix furent gagnés: prix des dames, par Mme Landry; prix des messieurs, M. Jules Lafleur.

Après la partie de cartes eut lieu une comédie interprétée par les "avant-gardistes" dont voici les noms: Mlle Paulette Gégard, Mlle Adrienne Martel et Mlle Lorarine Landry. Cette séance, sous la direction du R. P. Ildefonse, fut un grand succès.

Quelques histoires comiques furent contées par M. Mireault, notre dévoué président.

M. Martel nous chanta une chanson à répondre ainsi que M. R. Valiquette et M. Morneau.

Une déclamation intitulée "Sur le mariage" fut récitée par M. Brisson.

Le R. P. Ildefonse fit un petit discours sur les avantages de l'Avant-Garde et demanda la coopération des parents.

Le clou de la soirée fut les bons et sages conseils que nous donna le R. P. Jean de Capistran, supérieur, sur la nécessité de s'unir comme une seule et grande famille, afin que le cercle d'Edmonton-nord progresse.

Le secrétaire.

JUNIORAT SAINT-JEAN

Un petit lierre. . .

Cette plante si faible en apparence, mais qui devient si majestueuse, est, semble-t-il, une image de ce qui s'est passé ici dimanche, le 19 février. A l'instigation d'un professeur, ancien élève lui-même, le projet de réunir les "Anciens" est devenu réalité. Certes, à cause de l'organisation improvisée, cette réunion n'a pas pu atteindre immédiatement les proportions rêvées. Cependant, seize "Anciens" ont eu la joie de se rencontrer dimanche dernier sous le toit tutélaire de l'Alma Mater. Moments de joie véritable et profonde! Le bonheur était manifeste et communicatif. Les absents ont eu leur part aussi: on aurait aimé les voir présents; et on se consolait mutuellement de leur absence en se faisant part des raisons majeures les ayant empêchés de répondre à l'invitation. Ceux qui eurent le plaisir de se retrouver ici sont, à part les RR. PP. Routhier, Bussières, Lavoie, O.M.I., appartenant au personnel de la maison, MM. les abbés J. McGrane, M. Volk., J. Rolheiser, Adam Prezsiezniak, tous quatre du Grand Séminaire d'Edmonton; s'y trouvaient aussi MM. Avila et Aurèle Thivierge, François Bacon, Jacques Baril, Aimé Goyer (d'Edmonton); A. Riopel, Antoine Béland, Léon Béland, Henri Pelletier, de Morinville; Zotique Toupin, Chris McDonnell, de Saint-Albert; voilà à peu près pour ceux qui y étaient de corps. Quant à ceux qui étaient d'esprit, leur nombre était certainement plus grand.

Arrivés dans l'après-midi, les "anciens" s'organisèrent pour une partie de gouret contre les élèves actuels. Ils avaient affaire à une équipe redoutable. Mais ils fournirent néanmoins une résistance admirable: 3 à 2 en leur défaveur.

Après la bénédiction du Saint-Sacrement où tous chantèrent à plein coeur, on se rendit au réfectoire pour le modeste banquet. L'entrain fut à son comble. Anecdotes des souvenirs passés, réminiscences des incidents toujours compliqués d'une vie écolière, commentaires humouristiques, etc., rien ne manquait pour assurer la franche gaieté.

Après souper, les causeries se continuèrent. Les amateurs de cartes ne manquèrent pas de se défier.

A huit heures et demie, la réunion proprement dite est commencée: le pon "petit Père Bussières" fit le "discours" d'introduction dans un langage académique par son coloris et sa charmante simplicité. Les allocutions se poursuivirent, toutes aussi intéressantes, et répétant d'une manière nouvelle la joie et le bonheur "de se retrouver ensemble". Il n'y avait qu'un seul coeur et une seule âme pour redire les sentiments enthousiastes de tous et chacun et pour souhaiter que cette réunion devienne une véritable organisation. MM. les séminaristes se distinguèrent par le tact, la bonhomie charmante, la délicatesse et le surnaturel de leur petite allocution.

Chansons, taquineries amicales, projets échangés, appels vibrants vers **le mieux dans toutes les lignes,** rien ne manqua pour donner à cette réunion le caractère familial et religieux.

Le moment de se séparer venu, l'on sentait que quelque chose de grand et de stable venait de prendre racine. Des liens plus forts unissaient des âmes d'élite. La force morale qui en résultera fera certainement des merveilles. Le réseau de sympathies bienfaisantes qui groupe toujours les membres d'une même institution s'est noué à jamais; et le Juniorat Saint-Jean se verra bientôt entouré d'"un lierre" magnifique, protégeant de son nombre reposante la jeune génération venant y chercher une formation classique; et en retour "L'union amicale" des anciens recevra de l'appui moral et spirituel de l'institution un surcroît de force et d'énergie vivifiante. Qu'il grandisse donc ce "petit lierre" et très vite! Le terrain où il a pris racine lui fournira sans aucun doute la sève nécessaire à une vie débordante.—(de Maria).

Championnat!

Le juniorat Saint-Jean est sorti vainqueur de toutes les joutes organisées par la ligue intercollégiale. C'est un championnat qui n'est pas banal. Car, il a fallu de l'énergie et du savoir-faire pour triompher des vaillantes équipes adverses. Nul doute que tous les membres de cette ligue sont contents: la défaite n'a rien de déshonorant dans les conditions d'une magnifique résistance telle que fournie par les autres équipes. Saint-Jean est champion cette année; mais n'ignore pas qu'il serait dangereux de vouloir se reposer sur ses lauriers. . . . Aussi il préfère se tenir en haleine dans l'espoir de pouvoir avoir encore d'intéressantes joutes l'an prochain.

Classement des équipes

Juniorat Saint-Jean.
Collège Séraphique.
Collège des Jésuites.
Ecole Normale.

Elections des officiers dans les cercles de l'A. C. F. A.

SAINT-PAUL

Prés. hon.: R. P. L. Larose, O.M.I.
Prés.: M. J.-A. Gallant,
Vice-prés.: M. Lucien Maynard,
Sec.: M. R. Landreville,
Conseillers: MM. J. E. Primeau, H. S. Fraser, Sylva Tétreault; Mme E. Lachapelle; Mlle Y. Pomerleau.
Correspondant à la Survivance: M. P. St-Amour.

BONNYVILLE

Prés.: M. J. M. Déchêne, M.A.L.
Vice-prés.: M. J. O. Binette,
Sec-trés.: M. P. Durocher,
Conseillers: MM. J. N. Vallée, H. Maheu, M. Villandré, Th. Dessureau, Adel. Roberge, E. Ouimet, Jos. Dubuc, E. Gingras, Omer Gingras, W. Paquette.

TANGENT

Président honoraire: R. P. Léon Nadeau, O.M.I.,
Prés.: M. Ernest Lecours,
Vice-prés.: M. David Thériault,
Sec.-trés.: M. Ernest Portelance,
Conseillers: MM. Albert Duchêne, Lucien Chaput, Rodolphe Portelance, Anselme Jacob, Georges A. Thibeault.

IMMACULEE CONCEPTION

Mariage. M. Achille Provost d'Edmonton-sud, conduisait ces jours derniers à l'autel Mlle Maria Saligo, fille de M. et Mme Alphonse Saligo de la paroisse de l'Immaculée Conception. M. Théophile Himschoot servait de père au marié. M. l'abbé Ketchen bénit l'union. Après la cérémonie, les parents et amis se rendirent chez les parents de la mariée où un diner et souper furent servis. Les heureux époux demeureront à Clover Bar. Nos meilleurs voeux.

On remarque aussi le retour de M. Moïse Brunelle d'un voyage à Great Falls, Montana, où il s'est marié avec Mme Sédulie Pellant. Ce ne fut pas sans rencontrer de grandes difficultés qu'ils affrontèrent les officiers d'immigration du Canada, car durant ces temps de crises l'immigration est très sévère. Nous sommes très heureux cependant de les revoir parmi nous et nous leur souhaitons beaucoup de bonheur durant une longue vie. Mme Moïse Brunelle est la soeur de Mme Arthur Saligo de Villeneuve.

(Comm.)

LEGAL

Le correspondant de Saint-Albert, dans sa chronique de la semaine dernière sous le titre gouret, s'est bien trompé en annonçant que son club après avoir gagné la première partie des joutes de détail avait aussi remporté le trophée McKay. Sans doute, l'équipe de Legal s'est fait battre le dimanche 19, 2 à 6, mais elle a cinglement vengé sa défaite en deux parties successives, l'une jouée à Morinville, le vendredi 24, 2-0, et l'autre jouée à Saint-Albert même, le dimanche suivant 26, 1-0. Ces deux 0 indiquent bien que Legal ne se laisse pas enlever le trophée McKay si aisément. Si Saint-Albert gagne la quatrième partie jeudi prochain, ce qui est tout aussi douteux que probable, il faudra qu'ils viennent chercher le trophée chez nous, le dimanche suivant. Et ce n'est que s'ils gagnent cette 5ème partie que nous leur concéderons la victoire. Dans la partie du vendredi à Morinville, 2 à 0, les deux points furent faits par Léon Riopel et Arthur Proulx à la 3ème période. L. Perron de St-Albert et J. Choquette de Legal étaient les arbitres. Dans la partie de dimanche dernier à Saint-Albert, 1 à 0, c'est Léo Bellerive qui fit le point. L'arbitre était M. Williamson d'Edmonton.

A notre soirée de dimanche dernier, 26 février, les gagnants de la partie de cartes furent, 1er prix des dames, Mlle Denise Voghell, 2ème, Mlle Jeanne Brisson, 1er prix des hommes, Raoul Casavant, 2ème, Albert Deschamplain. Prix de consolation, Mlle Alice Regimbald et Raoul Potvin.

Dame Elixina Hamel, épouse de Daniel Hamel, du district de Springfield, est décédée subitement lundi dernier à l'âge de 57 ans. Les funérailles eurent lieu le mardi suivant. M. le curé H. Goutier officiait. Les porteurs du corps étaient les six fils, William, Wilbrod, Emile, Eugène, Zodique et Théode. Un septième fils, Georges, n'a pu venir pour le service. Sept filles survivent, Mmes O. Sénéchal et O. Belisle de St-Albert, H. Beauchamp de Westlock, G. Comeau de Shoal Creek, Ouellette de Picardville, et Mlles Clara et Oria Hamel. La défunte laisse aussi trois soeurs, Mmes D. Graff, M. Mohr, J. James et deux frères, Arthur et Joseph Trudel de Legal. R.I.P.

M. et Mme Hector Bourgeois ont eu la douleur de perdre leur jeune bébé, Cécile, âgée de 3 mois. Les funérailles eurent lieu le 22 février. Nos sincères sympathies aux parents éprouvés, qui perdirent leurs bébés jumelles il y a un peu plus d'un an.

Guy Carrière, jeune fils de M. et Mme Léo Carrière a été opéré de l'appendicite. Il est sous les soins du Dr Blais à l'hôpital Général. L'enfant a été bien malade, mais l'opération a parfaitement réussi.

Alma Bachand, l'aînée des enfants de M. et Mme Arthur Bachand a été également opérée de l'appendicite. Elle est à l'hôpital de la Miséricorde sous les soins du Dr Boulanger. L'enfant est en bonne voie de guérison.

Les élections ont eu lieu samedi dernier dans les deux municipalités ouest et est de Legal. Les deux conseillers sortant de charge ont été réélus, H. Logan et Henry Stack.

Baptême: Marie Fernande Jeanine, née de François Caouette et Germaine Laframboise. Parrain et marraine, Olivier et Noëlla Laframboise, oncle et tante de l'enfant.—Corr.

McLENNAN

Dimanche, 19 février, avait lieu une partie de cartes au profit de l'église. Elle était sous la direction de Mmes E. Bisson, Eugène Dubrûle et J. Brosseau. Les prix furent gagnés par Mme James Egan, premier prix, et prix de consolation par Mlle Béatrice Chateauneuf. Pour hommes, premier prix, M. Arthur Labbé et prix de consolation, M. Cyrille Dargis. Un cordial merci à tous ceux et celles qui ont prix part à notre soirée.

Claude Bisson a été opéré mercredi. C'est le troisième dans cette famille depuis un an qui est opéré pour l'appendicite. L'enfant va bien et a hâte d'être guéri pour continuer ses études.

Mgr Guy était de passage au presbytère avec l'abbé Charest, son secrétaire. Il a dit la messe ici à bonne heure le matin, car il prenait le train pour se rendre à Grande Prairie où son zèle l'appelle à toutes ses petites mission disséminées çà et là. Il s'est dit très peiné de la situation qui existe parmi nos gens touchant l'école séparée. Il voudrait que nous mettions en pratique cette belle parole de Notre-Seigneur: "Aimez-vous les uns les autres"; pratiquez en tout la charité dans vos rapports quotidiens surtout dans vos paroles. A l'avenir que tous se donnent la main pour faire un succès de notre école et n'imputons à personne ce qui existe dans le moment. Usons de tact et de courtoisie dans nos rapports, base première de toute chose et bien des froissements seront évités et sachons juger les choses sainement et avec charité.

Dans la semaine du 12 février, Mgr Guy arrêtait à McLennan, revenant de la Rivière la Paix. Etaient de passage aussi au presbytère le P. Wagner et un R. P. Ruthène.—Corr.

VIMY

Plusieurs paroissiens d'ici ont assisté aux funérailles de Mme Veuve Casavant à Legal la semaine dernière. R.I.P.

M. Ernest Genest, fils aîné de M. et Mme Gédéon Genest, conduisait à l'autel la semaine dernière Mlle Angèle Béland, fille aînée de M. et Mme Joseph Béland tous deux de la paroisse. Les pères des deux mariés servaient de témoins. A l'offertoire, Mlle Bourque et Mme Noël Pelletier chantèrent l'Ave Maria d'une manière touchante. Le nouveau couple a établi ses pénates à sept milles et demi au nord-est du village sur un quart inoccupé jusqu'ici. Aux nouveaux mariés nous souhaitons bonheur et prospérité.

Les juvéniles de Legal ont joué sur notre patinoire contre le club local samedi passé. Le résultat fut 4-2 en faveur de Legal. Wilfrid Provençal et Napoléon Carrière ont eu l'honneur de faire ces deux points. Vendredi prochain le club junior de Clyde rencontrait les nôtres ici. Bonne chance.

Baptêmes. Anne-Marie, fille de M. et Mme Ludovic Pelletier. Achill et Gertrude Pelletier, frère et soeur de l'enfant étaient le parrain et la marraine.

Victor Emmanuel, fils de M. et Mme Ludovic Brandle. M. et Mme Joseph Patry étaient dans les honneurs.—Corr.

LAFOND

La municipalité Champlain a réélu samedi dernier, le 25 février, deux de ses conseillers. M. A. Gamache a remporté la victoire sur M. Hector Therrien, par 21 voix de majorité, et M. Eugène Foisy, par 22 voix de majorité sur M. M. Nickouck.

Le conseil se compose du maire: M. G. Reckinger et des conseillers, MM. A. Gamache, Eug. Foisy et H. Taschuk. M. P. R. Rouillard en est le secrétaire.

Le cercle de Lafond de l'A.C.F.A. a eu son assemblée mensuelle dimanche dernier, immédiatement après la messe. On a surtout discuté les projet d'impression bilingue sur le papier-monnaie. Et pour faciliter au promoteur de ce projet de loi sa passation devant le parlement d'Ottawa, on a signé, séance tenante, une pétition contenant une couple de cents signatures.

M. Aladin Foisy a acheté le terrain de M. Frank Desaulniers, situé sur le bord du lac Gros Poisson.

M. Joseph Robinson se remet lentement de l'opération subie, l'automne dernier, à Edmonton. Il a été obligé de se rendre à l'hôpital St-Paul cette semaine. Espérons qu'il nous reviendra avant peu guéri.—Corr.

PATRONNEZ NOS ANNONCEURS